

EPPOPS

Epops

66 / 3-2005



La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Pascal Boulesteix

RÉDACTEUR EN CHEF :
Askolds Vilks

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Atelier Graphique
(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO DE COUVERTURE :
Olivier Villa

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
J. Jemin, Y. Grugier, G. Labidoire, A. Virondeau
G. Nonique-Desvergues, R. Rouaud, O. Villa
D. Brunaud, R. Dohogne, P. Precigout
D. Labidoire, B. Labidoire

sommaire

E P O P S N ° 6 6 // 3 - 2 0 0 5

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la **S**ociété pour l'**E**tude
et la **P**rotection des **O**iseaux en **L**imousin

4

La "Huppe"

11

La "Rapiette"

13

Restauration de la mare
de Varenne

SIÈGE SOCIAL :
11, rue Jauvion
87000 Limoges.
TÉL : 05 55 32 20 23
FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :
www.sepol.asso.fr
sepol@sepol.asso.fr

COTISATIONS ET ABBONNEMENTS :
Membres bienfaiteurs : 50 €
Membres actifs : 18 € + 14 € d'abonnement.
Conjoint : 11 €
Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.
Abonnement seul : 16 €
Prix du numéro : 5 €

AVIS AUX LECTEURS
EPOPS ne publiant que des articles signés,
les auteurs conserveront l'entière respon-
sabilité des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 600 exemplaires
Sur les presses d'Atelier Graphique
Dépôt légal à parution - ISSN 1148-4500 -
Numéro de Commission Paritaire 72482

La revue EPOPS est publiée avec le
concours financier du Ministère de
l'Ecologie et du Développement Durable,
du Conseil de l'Europe, du Conseil de la
Région Limousin, ainsi que la participation
du Conseil Général de la Haute-Vienne.

EPOPS
Edito

ERRATA de l'EPOPS 2005/2

*Il faut rendre à César ce qui est à César : la
photo de couverture est de Raphaël BUSSIÈRE
et non de Pascal BOULESTEIX*



15

Observation du Pouillot
ibérique en Limousin

19

La Pie-Grièche grise sur
le plateau de Millevaches

39

L'étang des Landes

43

Des moules

48

Le Chevalier guignette
en Limousin

53

Brèves au vol

66

Brèves
bibliographiques

«EPOPS nous voilà !», avec les premières semaines de 2006. Sans doute une belle diversité dans ce nouveau numéro mais permettez-moi d'insister davantage sur un point particulier qui nous concerne tous, ornithologues limousins : le nouvel atlas des oiseaux de la région.

En fait les prospections sont déjà commencées depuis un an mais elles doivent se poursuivre jusqu'en 2010.

Outre le fait que cet atlas doit concerner non seulement les oiseaux nicheurs mais aussi l'avifaune migratrice et hivernante, techniquement des nouveautés sont proposées pour la réalisation des inventaires. Voyez pour cela aux pages 7, 8, 9 et 10 et surtout n'hésitez pas à participer.

Vous ne savez pas très bien comment faire, prenez contact avec l'association et les responsables de saisie (pour cela consultez la dernière page de la revue), rendez-vous sur le site Internet de la SEPOL, vous y trouverez de plus amples précisions.

D'autres sujets sont bien sûr aussi évoqués dans ce numéro, dont une étude particulièrement fouillée sur la répartition de la Pie-grièche grise dans le secteur de la Montagne limousine, mais vous y trouverez encore de quoi vous intéresser aux moules d'eau douce, à l'étang des Landes, à la restauration des mares, au Chevalier Guignette, à la découverte du Pouillot ibérique dans la région.

A tous, bonne et fructueuse année 2006, ornithologique et naturaliste.

Askolds VILKS



Conseils d'administration

C.A. n° 5/2005 du 06/04/2005

14 administrateurs présents, 1 salarié

■ Finances

La SEPOL compte à l'heure actuelle 300 adhérents.

Philippe nous informe qu'après paiement des factures il nous restera seulement un mois de fonctionnement.

Jérôme nous dit que désormais les dossiers FEOGA (subventions européennes) devront être signés par un comptable et chose grave, le bénévolat valorisé ne sera plus pris en compte pour les structures qui comportent des salariés. 20% de fonds propres doivent être apportés pour chaque demande.

Le CA propose de rencontrer le Conseil Régional et la DIREN au plus vite.

■ Où voir les oiseaux en Limousin

Askolds laisse à tous les rédacteurs retardataires un délai de 15 jours. Il est

proposé de citer en introduction les 70 espèces communes en Limousin et d'ajouter dans les circuits d'autres points d'observation dans le voisinage de la balade si possible.

■ Etude Cincle

L'Agence de l'eau et l'Europe financent à hauteur de 90% le projet, le Conseil Régional et la DIREN quant à eux en financent 10%. L'Agence de l'eau ne donne son accord de financement qu'une fois que le Conseil Régional et la DIREN se sont engagés, or la prochaine commission avec les deux structures aura lieu fin mai, début juin.

L'Europe ne paye que si l'ensemble des partenaires cités précédemment se sont engagés.

Les analyses de l'eau prévues cette année risquent donc d'être annulées faute de moyens.

Robert signale qu'il faut envoyer ses observations de Cincle sur le site SEPOL et qu'il reste 40% des sous-bassins prioritaires à prospecter.

■ Diverses enquêtes

Chouette effraie : les plaquettes sont disponibles, on peut les distribuer.

Atlas : le protocole est en cours d'établissement, il convient de le mettre dès que possible sur le site de la SEPOL.

■ Courrier

On nous invite à un comité de pilotage d'un « projet éolien citoyen » à Saint-Priest-Ligoure. Une station météo a été installée à Rilhac-Lastours en vue d'une implantation d'une éolienne. Elle a donné ses premiers résultats, il en sera sans doute question à cette réunion ; Régis va voir s'il peut se libérer.



C.A. n° 6/2005 du 04/05/2005

13 administrateurs présents, 1 salarié, 2 adhérents

■ Finances

La SEPOL compte à l'heure actuelle 305 adhérents.

Une réunion avec le Conseil régional, la DIREN et la SEPOL va être provoquée, elle sera coordonnée par Philippe Barry. Une demande de subvention de fonctionnement par le Conseil régional ainsi que des aides aux emplois associatifs (50% d'aides sur les salaires pour deux personnes par association) pourraient être formulées.

Philippe nous informe que le solde des comptes à l'heure actuelle est inférieur aux factures en cours. Il nous reste à toucher des subventions pour du matériel et des études.

■ Stock livres

André voit avec Gaëlle la remise à jour du stock pour les 3 départements. Pour l'instant, il convient de ne pas faire de dépenses.

■ Etude Cincle

Il manque encore beaucoup de données. Seul le CSP de la Haute-Vienne a répondu.

L'enquête « présence-absence » serait renouvelée l'an prochain, selon la coordination nationale du plan Loire.

La coordination nationale de l'enquête financerait pour 2005, 3150 € pour l'étude présence-absence avec un rapport à rendre pour le 31 août 2005.

La SEPOL s'engage à citer le soutien de Loire nature pour toutes publications en mentionnant « enquête réalisée dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel, volet avifaune de Loire nature ».

■ Atlas

Stéphane fait part des discussions qui ont eu lieu sur le protocole au dernier "Parlons d'oiseaux". Il rappelle que pour le dernier atlas (1985-1991), 167 espèces avaient été trouvées nicheuses, il y avait eu 147 observateurs, 7350 fiches au total (4700 fiches réalisées pour la seule année 90, avec 11 000 citations en moyenne sur l'année).



Depuis, 5600 fiches sont saisies en moyenne par an.

Pour la partie qualitative de l'étude, des inventaires pourraient être faits sur des mailles de 10x10 km, soit 165 secteurs régionaux. Des fiches d'inventaires pourraient être téléchargeables sur le site de la SEPOL.

Pour ce qui est de l'étude semi-quantitative, des points d'écoute seraient mis en place sur le modèle des STOC EPS. Mais ceci sur des carrés pris au centre des mailles de 10x10 km, avec 2 passages (1 fois avant le 8 mai et 1 fois 4 à 6 semaines plus tard) sur une année, sur toute la période de l'atlas pour une maille donnée. Ensuite l'analyse statistique pourrait être établie par le muséum.

C.A. spécial n° 07/2005 du 18/05/2005

13 administrateurs présents, 1 salarié

■ Affaire du taxidermiste

Le conseil d'administration décide d'ester en justice pour défendre les intérêts de la SEPOL devant le tribunal correctionnel de Limoges à l'audience du 24 mai 2005, et le cas échéant en appel.

Le CA mandate le président pour signer la constitution de partie civile pour l'affaire du taxidermiste.

C.A. n° 08/2005 du 01/06/2005

9 administrateurs présents, 1 salarié, 1 adhérent

■ Taxidermiste

Mardi 24 mai, l'affaire est passée au tribunal.

■ Finances

Nous avons dû payer les factures d'Atelier graphique pour un montant de 3000 € pour répondre aux nouvelles exigences des subventions européennes. Nous sommes à découvert. Seul le salaire de la secrétaire a été payé au

mois de mai.

Jérôme a téléphoné aux 2 bureaux d'études qui doivent payer leurs factures. Il va également appeler la DIREN et le CNASEA pour savoir quand les subventions attendues vont être versées.

Les deux salaires avec les charges sont au total de 3690 € par mois.

Pascal et Philippe vont rencontrer le vice-président chargé de l'environnement du Conseil Régional.

Au sujet des emplois associatifs aidés par la région, Pascal nous dit qu'il serait possible d'en bénéficier.

En attendant il est envisagé de s'informer sur un emprunt pour 6 mois de fonctionnement. Une réunion est prévue pour en discuter le mercredi 08/06/05, Pascal va se renseigner au Crédit Agricole.

■ Bois du Puy Chaffou

La vente du terrain d'une superficie de 9,5 h pourrait nous permettre d'avoir une petite avance de trésorerie. Michel Coq nous envoie les parcelles cadastrales concernées. Brigitte mettra une annonce dans la mairie de la commune concernée.

■ Stock livres

André envoie son tableau de la situation des stocks de Corrèze et de Haute-Vienne (il n'y a rien en Creuse).

■ Atlas

Un test assez concluant a été fait en Creuse, le week-end de l'ascension.

Pour couvrir tout le Limousin, dans le cadre du suivi semi-quantitatif, il faudrait faire 150 carrés EPS au total, soit 30 par an. A l'instar de l'étude Cincle, chacun pourrait choisir son carré sur le site de la SEPOL.

■ Questions diverses, courrier

L'assemblée générale de la SEPOL aura lieu le 3 décembre en Creuse, au Mont-Mary, vers Aubusson.

L'expo pèlerin est achevée, il y a 6 panneaux, 2 jeux seront bientôt disponibles. 1 sera à la SEPOL, l'autre pourra aller dans les autres départements.

FNE arrive dans les locaux de la Maison de la Nature dans la place libérée par LNE.

Une réunion publique sur l'éolien est organisée par le Conseil Régional : Jérôme ira pour exposer l'avis de la SEPOL.

Le dernier week-end d'août (27-28), Danielle s'occupe d'organiser une sortie à Organbidexka.



Le nouvel Atlas

Stéphane MORELON

Comme vous le savez, la SEPOL a décidé de réactualiser les données de l'atlas qu'elle publia en 1993 et qui couvraient la période 1985-91.

L'objectif évident est d'établir des comparaisons entre la répartition actuelle des espèces nicheuses et celle d'il y a vingt ans (déjà !). La saisie régulière et continue des fiches et l'existence du réseau STOC-EPS permet d'envisager d'autres objectifs.

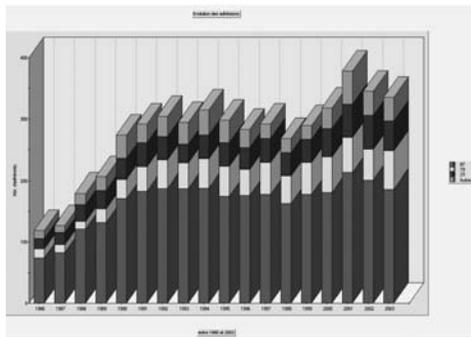
■ I - Les retombées de l'atlas de 1993

La période d'enquête de cet atlas a connu - et très clairement motivé - des changements importants de fonctionnement de la SEPOL (et plus largement des associations naturalistes en France, toutes plus ou moins lancées à la même époque dans le même type d'opération) :

- Le plus évident de ces chan-



gements est le recrutement d'un plus grand nombre d'adhérents qui constituent un vivier d'ornithologues de terrain. Le graphique suivant montre cela de façon éloquent.



Evolution du nombre d'adhérents

- Un autre changement fondamental est la gestion informatisée des données. Le logiciel F-Nat développé par Pascal Boulesteix s'est amélioré d'années en années à la demande de ces utilisateurs. Il permet l'exploitation fine et rapide d'un très grand nombre d'informations. (Les premières fiches du premier atlas se géraient manuellement.)

II - La situation actuelle

En 2004, la décision est prise par le Conseil d'Administration, de proposer le lancement d'un nouvel Atlas. La période d'enquête sera de 6 ans de 2005 à 2010.

- Un plus grand volume de fiches

La SEPOL archive en moyenne 5600 fiches par an, soit environ 29000 citations (une espèce associée à une date et un lieu) par an. (Données des centrales ornithos).

Comparée à l'ensemble de la période d'enquête atlas, la situation semble

beaucoup plus favorable et incite à l'ambition. Le tableau suivant compare en chiffres la situation actuelle et celle de l'Atlas.

(Attention : à la lecture du tableau, la période d'atlas semble beaucoup moins fertile en données que ce que l'on pratique aujourd'hui. Nuançons toutefois, en rappelant que les données engrangées pendant l'atlas ne concernaient que la période de reproduction. En saisissant les fiches de l'ensemble de l'année, on augmente le nombre d'espèces, de fiches,... de données.)

	Atlas 1985-1991	Centrale 1997-2000
Nb d'espèces	160	250
Nb d'observateurs	147	330
Nb de fiches	7355 en tout (dont 4793 en 1990 !)	5600/an
Nb de citations	11900/an	29000/an

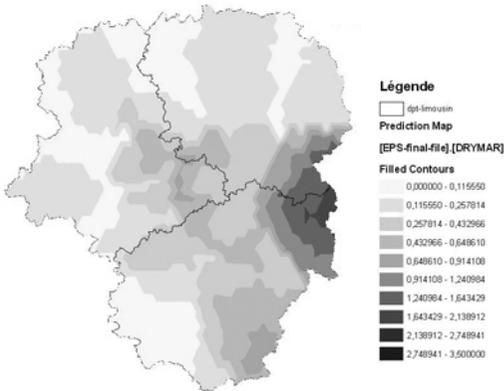
Comme l'on ne saisit plus seulement les fiches de la période de reproduction, le CA a proposé de réaliser un atlas des oiseaux en Limousin et plus seulement des oiseaux *nicheurs* en Limousin.

- De nouveau outils

Un autre changement est intervenu en 20 ans. Le Muséum National d'Histoires Naturelles (MNHN) a mis en place et amélioré un protocole de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC). S'inspirant des pratiques d'autres pays européens, notamment de

Grande Bretagne, ce protocole vise à cerner l'évolution des effectifs d'oiseaux communs en s'appuyant sur le principe des sondages. Ce programme comprend un volet d'échantillonnage par baguage (STOC-baguage) et un volet d'échantillonnage par observation (STOC-EPS). C'est ce dernier qui joue un rôle important dans notre projet. (voir détails plus loin)

Compte tenu de l'efficacité de la méthode et du soutien logistique proposé par le MNHN, le CA de la SEPOL a considéré qu'il était devenu possible de chercher à réaliser un atlas semi-quantitatif. Il ne s'agit plus seulement de repérer la présence d'une espèce dans une maille de carroyage mais de figurer les fluctuations géographiques de sa densité de population. En bref d'obtenir, pour les espèces communes, des cartes telles que celle ci-dessous et qui concerne le Pic noir



Le livre que se propose de rédiger notre association, présentera pour chaque espèce observée dans les années 2005-2010, sa période de présence, et diverses cartes de répartition. Celles-ci se baseront sur un carroyage de 10km par 10km. Elles présenteront selon la biologie de l'espèce :

- La situation de l'espèce décrite dans le précédent atlas et dans la période inter-atlas.

Pour 2005/2010 :

- sa répartition hivernale,
- son statut de reproduction par maille (la seule présentée dans l'atlas précédent),
- une évaluation de leur effectif régional pour les espèces rares ou de leur effectif par maille pour celles pour lesquelles ce sera possible (espèces vivant en colonie par exemple),
- une carte de répartition semi-quantitative pour les espèces communes (la cinquantaine pour lesquelles le programme STOC-EPS est significatif).



La modification de carroyage ramène le nombre de mailles de 278 pour le précédent atlas à 165 pour le futur.

III - La méthode :

- Pour ce qui concerne les cartes de présence/absence en période de reproduction ou hivernale, nous n'aurons qu'à poursuivre la méthode actuelle :

1. faire du terrain,
2. faire des fiches,
3. les envoyer aux secrétaires de saisies qui les transmettront à la base centrale).

Il faudra veiller au fil des bilans annuels, à prospecter les mailles où personne ne se rend.

- Pour ce qui concerne l'aspect **quantitatif** de l'atlas, nous avons un peu hésité. Se fiant aux conseils de Frédéric Jiguet du MNHN nous avons opté pour la réalisation «d'EPS atlas» (Voir encadré «Qu'est-ce-qu'un EPS ?») qui différeront des «EPS classiques» sur deux points :



1. Le carré de 2 km par 2 km sera pris au centre de chaque maille de 10 km par 10 km.

2. Nous n'aurons à faire que deux passages en une année.

Compte tenu du nombre de mailles, nous aurions 165 EPS à réaliser. Il faut cependant retrancher les carrés dans lesquels se trouvent déjà des EPS classiques. Ainsi, il nous reste à suivre un peu plus de 100 EPS supplémentaires. Si l'on s'en tient aux chiffres, comme jusqu'alors, une cinquantaine (?) d'observateurs font déjà des EPS, si chacun en prend un de plus par an (mais qu'il ne fait qu'une année), dans trois ans (en 2008) nous pouvons raisonnablement espérer avoir recensé l'ensemble des mailles et atteint notre objectif pour l'aspect semi-quantitatif. L'arithmétique étant trop souvent trompeuse, conservons les deux années supplémentaires qui s'avéreront peut-être utiles...

Conclusion

En fonction, du nombre de fiches transmises et saisies (ces deux étapes prennent du temps et bien souvent les fiches d'une année ne sont pas toutes saisies à la fin de la suivante), l'Assemblée Générale prochaine sera l'occasion de faire un premier bilan.

Ce bilan devra faire ressortir la couverture géographique des données de présence/absence pendant et hors période de reproduction et la couverture géographique des EPS. Il devra permettre de vérifier à quelles conditions nous finirons l'enquête dans les temps, avant d'entamer la phase de rédaction.

À l'issue de ce bilan, les premières cartes de répartition en présence/absence

pourront être publiées sur notre site (<http://www.sepol.asso.fr/>) ce qui permettra de guider nos observations.

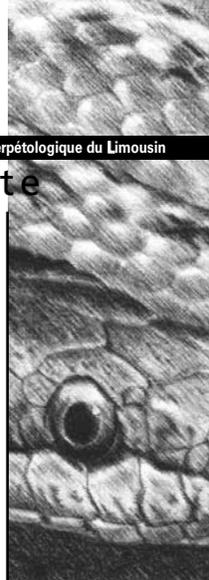
Qu'est-ce qu'un EPS

Il s'agit de réaliser **10 points** d'écoute dans un carré de 4 km² (2 x 2 km). Ces points doivent être espacés deux à deux d'au moins **300 mètres**. Tous les types d'habitats doivent être représentés sur les points d'écoute, approximativement selon leurs proportions respectives dans le carré. L'habitat de chaque point est à définir en utilisant les documents normalisés fournis par le MNHN (C'est le plus fastidieux. Il est cependant possible de le faire en même temps que le premier passage). Le temps d'écoute est de 5 minutes par point. **Deux** passages sont réalisés de part et d'autre du 8 mai pour chaque EPS, et sont séparés d'au moins **4 semaines**. Les carrés sont suivis chaque année pour les EPS «classiques».

Comment participer aux EPS

- Si vous souhaitez participer au protocole «EPS classique» vous pouvez prendre contact avec Pascal Boulesteix en lui signalant une commune. Le MNHN procédera au tirage au sort d'un des carrés qui se trouve dans un rayon de 10 km autour du barycentre de cette commune. Vous devrez suivre chaque année ce carré.

- Si vous souhaitez participer au protocole «EPS atlas» vous pouvez choisir un carré sur le site de la S.E.P.O.L. (<http://www.sepol.asso.fr/>), Ou encore contacter Robert Gauthier. Ce carré ne sera à suivre qu'une année (mais rien n'empêche de le faire à nouveau).



Le Sonneur à ventre jaune : *Son heure n'a pas encore sonné en Limousin !*

Julien JEMIN, Stagiaire au G.M.H.L.

Le Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, est un petit anouë de 4 à 5 cm, appartenant à une des plus anciennes familles d'amphibiens, les Discoglossidés. Facilement reconnaissable à sa coloration ventrale jaune vif et à sa pupille cordiforme, cette espèce occupe une large partie de l'Europe occidentale et orientale. Cependant, cette répartition tend à fortement se restreindre depuis le début du XX^e siècle et cette tendance n'épargne pas les populations françaises. Malgré sa protection en France depuis 1976, la distribution du sonneur a été largement affectée dans de nombreuses régions du territoire. Les populations ont complètement disparu du Nord du pays, et celles du reste de la France restent éparées et limitées, exceptées dans les régions nord orientales et en Limousin où elles présentent des effectifs encore importants.

Toutefois, si l'espèce était définie comme assez commune dans cette dernière, aucune étude n'avait jusqu'alors été réalisée, permettant d'évaluer réellement son statut dans la région. De plus, l'aire de répartition régionale connue jusqu'à présent n'était que le résultat d'observations diverses et vieillissantes.

En lançant l'étude sonneur sur 2 ans, le G.M.H.L avait à cœur de réactualiser l'état des connaissances sur cette espèce à forte valeur patrimoniale. Les résultats de cette première année d'étude se révèlent encourageants, aussi bien sur l'étude de répartition régionale que sur l'étude de dynamique des populations.

Avec 26 anciennes observations réactualisées sur les 43 prévues et 19 nouvelles zones où le sonneur n'avait jamais été signalé auparavant, c'est un total de 45 observations de l'espèce au



cours de l'année 2005. Le nord-ouest de la Creuse et le sud de la Corrèze, au niveau du bassin de Meyssac, ont été les deux zones les plus prospectées au cours de cette session.

Les 6 populations étudiées d'avril à septembre ont permis de constater le relativement bon maintien de l'espèce dans la région, avec des populations évaluées à plus de 200 individus sur certaines stations. L'espèce était majoritairement observée dans des sites peu profonds présentant une faible surface d'eau bien ensoleillée. L'absence d'autres espèces d'amphibiens, ou du moins leur faible nombre, conditionne également le choix du site de reproduction, le sonneur évitant la présence de trop nombreuses autres espèces d'amphibiens au sein du site. En revanche, la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et le Triton palmé (*Triturus helveticus*), rencontrés fréquemment sur les sites au même titre que les odonates, ne semblent pas importuner le sonneur dans sa reproduction.

Ainsi, du fait de ses préférences pour ce type de milieu et de son caractère pionnier, les ornières, les fossés de bord de route, les zones humides, les mares peu profondes, les petits ruisseaux à faible débit sont autant de milieux que l'espèce affectionne.

Ce premier volet de l'étude permet déjà, de par ses résultats, de dévoiler un relativement bon maintien de cette espèce à forte valeur patrimoniale au sein de notre région. Cependant, si les

premiers résultats sont plutôt encourageants, un certain nombre de menaces a déjà été clairement identifié comme pouvant nuire gravement et rapidement à la conservation régionale du Sonneur à ventre jaune.

La poursuite de l'étude en 2006 sera cruciale pour confirmer les résultats obtenus et la tendance régionale de l'espèce. L'investissement des bénévoles de l'association devra être aussi important et fructueux qu'il l'a été au cours de cette année et nous remercions chaleureusement les participants. Une causerie sera sans doute programmée au début de l'année afin de partager les résultats en images de ce premier volet et de voir le chemin qu'il nous reste à parcourir pour que le Sonneur à ventre jaune n'ait plus de secret pour nous en Limousin !

Restauration de la mare de Varenne (Lussat, 23)

Yvan GRUGIER et Guy LABIDOIRE

Au cours des années 2001 et 2002, une étude a été menée par le G.M.H.L. afin de préciser l'aire de répartition du Triton crêté (photo n°1) en Limousin et d'essayer de préciser les causes de raréfaction de cette espèce. Une dizaine de sites de reproduction seulement ont été découverts lors des prospections et tous ces points d'eau se situent sur le Bassin de Gouzon (la seule exception étant une mare localisée à l'extrême nord de la Haute-Vienne et dans laquelle une larve a été découverte).



Photo n°1. Mâle de Triton crêté

Pour assurer la conservation de cette espèce en Limousin, la priorité est donc de préserver en l'état, voire de restaurer, les mares constituant le réseau de sites du Bassin de Gouzon. Or, si plusieurs des points d'eau dans lesquels l'espèce a été trouvée sont encore bien fonctionnels, une des mares se situait à un stade particulièrement avancé de comblement (voir photos n°2). Il s'agit d'une mare sectionnale située en bordure du village

de Varenne, sur la commune de Lussat. Devant l'urgence à intervenir et avec l'accord des habitants du hameau, le G.M.H.L. y a organisé un chantier de bénévoles, le samedi 5 novembre, afin de redonner vie au milieu.



Photo n° 2. la «mare» de Varenne en début de journée

Les principales opérations ont consisté à couper et à dessoucher les saules qui s'étaient développés sur les parties les plus asséchées, à tailler ceux présents en bordure de l'excavation afin de limiter leur ombrage, à ôter la couche de matière organique accumulée depuis des années sur le fond de la dépression et à recreuser quelques points d'eau libre. Il fallut, pour terminer, reconnecter correctement la mare au système de rigoles afin qu'elle se remplisse aux premières pluies.

Au total, 11 personnes ont pris part au chantier. L'aide d'un agriculteur local, par ailleurs adjoint au Maire de Lussat, a également été précieuse, même si les

conditions de travail ont parfois compliqué la tâche (photo n°3).



Photo n°3. les opérations de dessouchage des saules présentent souvent quelques risques ...

L'ensemble des gens du village, surtout les anciens qui avaient connu la mare en bon état, sont régulièrement venus constater l'avancée des travaux, en faisant des recommandations pour certains, en nous parlant de l'aspect et de l'utilisation de la mare il y a à peine 40 ans. Le fait de voir tous ces "Limougeauds" en plein labeur leur a permis de se rendre compte de l'intérêt particulier de ce milieu qu'ils avaient totalement laissé à l'abandon, voire qu'ils aidaient petit à petit à faire disparaître en y déversant des déchets verts et des gravats.

Au final, la mare est redevenue apparente dans le paysage (photo n°4) et les habitants de Varenne sont plus conscients de l'importance d'un entretien régulier. Des opérations complémentaires de creusement seront cependant nécessaires pour que de l'eau libre soit disponible plus longtemps afin que la reproduction du Triton crêté se déroule correctement.

Une convention de gestion tripartite, passée entre le Conservatoire des

Espaces Naturels du Limousin, le G.M.H.L. et la commune de Lussat, devrait être signée prochainement afin de préciser la manière dont pourrait être géré et suivi le site et de lister les engagements de chacune des parties pour le respect des conditions de vie de l'espèce. Ce sera peut-être l'occasion d'élargir un peu la perspective en essayant d'introduire l'idée d'une gestion conservatoire de l'ensemble des mares à Triton crêté du secteur.

Cette journée très conviviale fut entrecoupée d'un repas riche en produits du terroir, liquides et solides.

Le chantier fut survolé par un Milan Royal nonchalant puis un groupe d'une centaine de Grues ; le Bruant des roseaux et même un Bec croisé des sapins se sont fait brièvement entendre. Le clou de la journée a été l'observation d'un groupe de 10 Hérons cendrés et de 6 Grandes Aigrettes à l'affût des lombrics et des campagnols dans un troupeau de Charolaises.

Une telle opération mérite d'être renouvelée prochainement...n'hésitez pas à vous joindre à nous !



Photo n°4. la "mare" de Varenne presque réhabilitée en fin de journée

Observation du Pouillot ibérique *Phylloscopus ibericus* en Limousin

Anthony VIRONDEAU

Crédit photo : CREN Limousin



Tous les ans, la Station Universitaire du Limousin (Université de Limoges) organise des stages de découverte du milieu naturel ouverts à tout public. La SEPOL anime ainsi un stage en Haute-Corrèze, intitulé "Les oiseaux de la montagne limousine, à l'écoute de leurs chants". Le stage de 2004 aura été marqué par une découverte originale. Le 31 mai, le groupe composé des stagiaires et des animateurs de la SEPOL consacre la matinée à l'étang de Chabannes, commune de Tarnac (19), en plein cœur du Plateau de Millevaches, un site récemment acquis par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin. De nombreux oiseaux chanteurs nous y accueillent : Pipit des arbres *Anthus trivialis*, Fauvette grisette *Sylvia*

communis ou encore Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* pour ne citer que ceux-là. Vers 10h45, Christian Doucelin, un des animateurs, et ornithologue bien connu à la SEPOL, attire notre attention sur un chant inédit. Avec son humour habituel, il demande innocemment aux stagiaires d'identifier l'espèce, comme s'il s'agissait d'un chant facile à reconnaître. Même si je saisis rapidement la plaisanterie, je me demande comme tout le monde à qui appartient ce chant. J'ai quand même une petite idée. En effet, il se trouve que deux jours auparavant, nous avions écouté ensemble les chants sur CD, et à la fin de la plage consacrée au Pouillot véloce figurait le chant du Pouillot ibérique. Or il me semble bien entendre à nouveau ce chant

aujourd'hui. Christian, amusé, annonce aux stagiaires que lui-même n'est pas certain de l'identification de l'espèce, la piste qu'il privilégie lui paraissant très peu probable au regard du lieu géographique où nous nous trouvons. Je comprends alors que nous pensons tous deux à la même chose. Reste à confirmer par l'observation visuelle. Nous finissons par découvrir le chanteur. C'est un pouillot qui se perche à la cime des petits arbres bordant l'étang. L'observation visuelle vient confirmer le chant, il s'agit bien d'un Pouillot ibérique, espèce considérée il y a peu comme une simple sous-espèce du Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*.

■ 1) Chronologie des observations

Le Pouillot ibérique est découvert le 31 mai 2004 à l'étang de Chabannes, commune de Tarnac (19). Le 2 juin, il est à nouveau entendu et observé au même endroit par Olivier Eyraud. Enfin Fabrice Desage contacte pour la dernière fois l'oiseau le 7 juin 2004. Ainsi, cet individu aura stationné 8 jours au minimum.

■ 2) Description

Dans le but d'être le plus complet possible, j'ai réalisé ici une synthèse des caractères rapportés par plusieurs observateurs : Christian Doucelin, Fabrice Desage, Olivier Eyraud et moi-même.

Voix

Le principal critère d'identification du Pouillot ibérique dans la nature est le chant (CLEMENT 1995). L'individu contacté à l'étang de Chabannes présente un chant typique de l'espèce, d'après les enregistrements écoutés (ROCHE & CHEVEREAU, 2002) et les descriptions de la littérature (CLEMENT

1995, BAKER 1997, BEAMAN & MADGE 1998). Le chant de cet individu a une structure différente de celle, bien connue, du Pouillot véloce. Il se compose de trois parties au cours desquelles le rythme s'accélère pour terminer par un final bien marqué. Les premières notes sont proches du Pouillot véloce, avec la même voix, mais plus monotones et moins rebondissantes. Ces notes sont toutes similaires, alors que chez le Pouillot véloce on distingue 2 notes répétées en série (le célèbre "chiff chiff" à l'origine du nom anglais de cette espèce). La seconde partie du chant est une nette accélération des notes précédentes. S'ensuit un final au rythme encore plus rapide. La transcription littéraire de ce chant assez court pourrait être "chiffchiffchiffchiffchichichichichichichi". Quelquefois, seule l'amorce du chant est entendue : "chiffchiffchiffchiff" avec une structure proche du Véloce, mais plus serrée, les notes (toutes similaires) étant liées. Le cri est un "viuu" descendant, à peine bisyllabique, nettement différent du Pouillot véloce. Cela correspond à la description de certains auteurs (MULLARNEY *et al.* 1999). Cependant d'autres indiquent que le cri est similaire à celui du Véloce (CLEMENT 1995, BEAMAN & MADGE 1998).

Structure

La structure du corps est similaire à celle d'un Pouillot véloce.

Plumage

Les parties inférieures sont brun jaunâtre, le jaune étant plus marqué sur les côtés de la poitrine et jusque sous la limite de l'aile. Le ventre est grisâtre clair, contrastant peu avec le jaune de la poitrine. Les parties supérieures sont brun grisâtre à vert à peine marqué. Les

rémiges sont lisérées de vert. Le sourcil jaunâtre est assez marqué, devant comme derrière l'œil. Les joues sont également jaunâtres. Les différences de coloration entre le Pouillot ibérique et le Pouillot véloce sont assez subtiles, et pas toujours évidentes à observer sur le terrain, d'autant plus bien sûr qu'elles sont soumises à variation. Cependant, la description du plumage de l'individu observé correspond très bien à ce qui est connu du Pouillot ibérique dans la littérature (CLEMENT 1995, BAKER 1997, BEAMAN & MADGE 1998).

Parties nues

Le bec est plus clair qu'un Pouillot véloce type, avec notamment la mandibule inférieure entièrement orange. Les tarses sont brun pâle, d'une coloration intermédiaire entre un Pouillot véloce (sombre) et un Pouillot fitis (claire), ce qui est généralement le cas chez le Pouillot ibérique (CLEMENT 1995, BAKER 1997, BEAMAN & MADGE 1998).

Le chant, critère primordial, ainsi que les autres caractéristiques de cet oiseau, en particulier la coloration des tarses et du plumage, permettent de l'identifier sans ambiguïté comme étant un Pouillot ibérique.

Comportement

Cet oiseau se tenait le plus souvent sur un poste de chant, au sommet d'arbres bordant l'étang de Chabannes (19). Il pouvait y rester de longues minutes.

■ 3) Discussion

Le Pouillot ibérique *Phylloscopus ibericus* (Ticehurst 1937) est considéré depuis peu comme une espèce à part entière, après avoir longtemps été classé comme une simple sous-espèce du Pouillot véloce (LE MARECHAL & la CAF 1998, DUBOIS & la CAF 2003, SALOMON *et al.* 2003). Il niche principalement dans l'Ouest de la péninsule ibérique, des Pyrénées occidentales au détroit de Gibraltar, en passant par le Nord-Ouest

de l'Espagne et le Portugal, ainsi que dans certaines zones de l'extrême Nord de l'Afrique (CLEMENT 1995). Son aire de reproduction déborde jusqu'en France, dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes (Dubois *et al.* 2000). A l'instar du Pouillot véloce, c'est un migrateur partiel. Il hiverne principalement dans les zones de plaine et côtières, en Espagne, au Portugal et en Afrique du Nord (CLEMENT 1995). Cependant les déplacements et les zones d'hivernage de cette espèce sont encore mal connus, notamment parce que son identification est en grande partie basée sur le chant. Son habitat en période de reproduction est constitué de forêts de moyenne altitude. En hiver, il fréquente aussi les forêts de plaine et les jardins, tout comme le Pouillot véloce.

Le Pouillot ibérique est parfois contacté au-delà de son aire de répartition habituelle. Ainsi, il a été observé à plusieurs reprises en France hors de l'extrême Sud-Ouest où il niche (DUBOIS *et al.*), ainsi qu'en Belgique, aux Pays-Bas ou encore au Royaume-Uni (CLEMENT 1995). Ces données concernent principalement les mois d'avril, mai et juin. Elles correspondent vraisemblablement à des oiseaux qui, lors de la migration pré-nuptiale, dépassent leur zone de reproduction classique. Ce phénomène, souvent lié à de forts vents du sud, est connu sous le nom de "dépassement migratoire", ou *overshooting* (LESAFFRE 2000). Cependant, les données de cette espèce hors de son aire de répartition concernent surtout des oiseaux chanteurs et sont donc biaisées par la période de chant de l'espèce.

L'observation de Pouillot ibérique réalisée en Corrèze s'inscrit donc parfaitement dans le schéma d'apparition de cette espèce au nord de son aire de répartition. Il s'agit de la première mention du Pouillot ibérique en Limousin. D'après une analyse rapide des conditions météorologiques, il n'y a pas eu d'important flux de secteur sud au cours

de la période précédant cette découverte (données Météo France). Elle ne peut donc pas être corrélée simplement avec la météo. De plus, cet oiseau ayant stationné au moins 8 jours sur ce site peu prospecté à ma connaissance, le moment exact de son arrivée est inconnu. D'autres Pouillots ibériques ont été observés au nord lors du printemps 2004. Plusieurs individus ont stationné en Angleterre en avril et en mai 2004 (d'après le site Internet www.surfbirds.com). En France, un chanteur est signalé le 1^{er} mai à Chaumont-sur-Loire (41) (LEGRAND 2004), et un autre le 26 juin sur une île de la Loire, non loin d'Orléans dans le Loiret (45) (Olivier Eyraud, comm. pers.).

■ 4) Conclusion

Le Limousin enregistre sa première mention du Pouillot ibérique *Phylloscopus*

ibericus à une date classique pour l'espèce en France. Cet article illustre une fois de plus l'intérêt fondamental que présente la connaissance des chants et des cris dans l'identification des oiseaux. Ce savoir passe par un apprentissage lent et laborieux, au cours de longs moments passés à écouter les oiseaux. L'aide apportée sur le terrain par des ornithologues compétents est précieuse. Les enregistrements sonores peuvent aussi être un réel coup de pouce. Mais que les non-initiés se rassurent, les premiers pas sont de loin les plus difficiles, et chaque progrès engendre son lot de satisfaction. Ainsi, la connaissance des chants et des cris peut permettre la découverte d'une espèce occasionnelle, ce qui est toujours un grand moment de plaisir pour le passionné d'oiseaux. Alors à tous, initiés ou pas : "ouvrez vos oreilles" !

Remerciements

Annick et Christian Doucelin, Cathy Galland et Isabelle Pradier (amis et collègues-animateurs des stages ornithos), Fabrice Desage, Olivier Eyraud, Frédéric Jiguet, Jean-Michel Teulière, Michel Gailliot et Météo France, CREN Limousin.

Bibliographie

- BAKER K. (1997). Warblers of Europe, Asia and North Africa. Helm.
- BEAMAN M. & MADGE S. (1998). Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental. Nathan.
- CLEMENT P. (1995). The Chiffchaff. Hamlyn.
- DUBOIS P.J., Le MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2000). Inventaire des Oiseaux de France. Nathan.
- DUBOIS P.J., JIGUET F., Le MARECHAL P. & la CAF (2003). En direct de la CAF. Décisions récentes prises par la Commission de l'Avifaune Française (CAF). Ornithos 10-5 : 230-237.
- Le MARECHAL P. & la CAF (1998). En direct de la CAF. Décisions récentes prises par la Commission de l'Avifaune Française (CAF). Ornithos 5-1 : 39-41.
- LEGRAND P.R. (2004). Coin des branchés. L'oiseau magazine 76 : 72-73.
- LESAFFRE G. (2000). Le manuel d'ornithologie. Delachaux et Niestlé.
- MULLARNEY K., SVENSON L., ZETTERSTROM D. & GRANT P.J. (1999). Le guide Ornitho. Delachaux et Niestlé.
- ROCHE J.C. & CHEVEREAU J. (2001). Un guide sonore des oiseaux d'Europe et du Maghreb. 10 CD. Sittelle.
- SALOMON M., VOISIN J.-F. & BRIED J. (2003). On the taxonomic status and denomination of the Iberian Chiffchaffs. Ibis 145 : 87-97.

LA PIE-GRIECHE GRISE SUR LE PLATEAU DE MILLEVACHES

Densités et habitat

Gérard NONIQUE-DESVERGNES, Romain ROUAUD, Olivier VILLA



■ Introduction

L'espace européen des latitudes moyennes est l'un de ceux qui a connu les plus grandes altérations de l'habitat climacique : la forêt feuillue à résineux. Plusieurs millénaires d'agriculture ont rompu les dynamiques naturelles d'évolution des habitats forestiers et ont abouti à la constitution de forêts secondaires. A côté des formations forestières se sont également développés des écosystèmes particuliers, dont les facteurs d'évolution majeurs ne se sont plus limités au climat, au sol et à l'écologie des êtres vivants qui les peuplent. Ces agrosystèmes évoluent depuis le néolithique sous l'influence des facteurs physiques

et écologiques mais aussi, et de plus en plus, sous l'impulsion des pratiques agricoles, des innovations technologiques et scientifiques appliquées à l'agriculture et des politiques agricoles.

Les conséquences du développement des agrosystèmes ont été synonymes d'un immense appauvrissement de la biocénose forestière. En revanche, la création d'habitats originaux a modifié de manière positive la distribution spatiale d'autres espèces, qui ont pu «sortir» des régions dans lesquelles elles étaient confinées, à la faveur de la création par l'homme de milieux de substitution. Tel est le cas de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor*, qui a étendu son aire de répartition avec la généralisation du pastoralisme. En France, seules quelques tourbières et plaines alluviales peuvent correspondre à son habitat originel qui serait, selon Norbert Lefranc «la taïga ouverte ponctuée de zones humides et notamment de tourbières» (Lefranc, 1999). Tous les autres habitats qu'elle fréquente sont liés à l'entretien d'une strate herbacée pâturée par le bétail, au sein de laquelle se développent des arbres et arbustes qui lui offrent des postes de guet ainsi que des supports pour son nid.

En France, la régression des populations de cet oiseau a été de l'ordre de 20 à 50 % entre 1970 et 1990 (YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1995). En

Limousin, de nombreux ornithologues témoignent de disparitions locales, qui semblent avoir d'abord touché les populations des altitudes les plus basses.

Cette situation nous a poussé à recenser une partie des pies-grièches du Limousin afin d'obtenir des densités régionales. L'étude de l'habitat que fréquente cette espèce a aussi été au cœur de nos préoccupations puisque des indicateurs européens montrent que *Lanius excubitor* tend à délaisser les habitats de substitution qui lui avaient permis de progresser en Europe (Hagemeijer & Blair (Editors), 1997). Le secteur d'étude que nous avons choisi est la plus vaste entité montagnarde du Limousin, à cheval sur les plateaux de Millevaches et de La Courtine. Ces hautes terres semblent avoir été le lieu d'une meilleure résistance de l'espèce face au recul moderne de ses populations dans le reste du Limousin. La pie-grièche y trouve-t-elle des habitats qui lui conviennent mieux qu'ailleurs ?

■ Première partie : données générales

1. La Pie-grièche grise en Europe moyenne : un oiseau des milieux agricoles extensifs.

Le milieu originel de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) serait, selon Norbert LEFRANC (ornithos 6-2 58 82, 1999) «la taïga ouverte ponctuée de zones humides et notamment de tourbières». On retrouve cette Pie-grièche dans ce type de milieu dans les pays nordiques. L'espèce affectionne les secteurs semi-ouverts, plats ou légèrement pentus, au sein desquels les zones fermées alternent avec les milieux plus ouverts. De nombreux perchoirs de hauteur variable parsèment son territoire :

arbres en groupes ou isolés, arbustes épineux ou non, mais également des fils électriques quand les postes naturels font défaut. On la trouve également en milieu bocager où elle rencontre un milieu de substitution à son habitat d'origine. LEFRANC note l'importance des haies, des bosquets, des prairies humides ou non, des pâtures. Parfois l'espèce s'installe dans des milieux de substitution tels les jeunes plantations forestières qui sont mises en place suite à l'exploitation dite par «coupe à blanc». Cette pie-grièche niche en France du niveau de la mer (Marais de la Dives dans le Calvados) jusqu'aux environs de 1300 m d'altitude sur les plateaux d'Auvergne (JOUBERT 1992, DUBOC 1993).

2. Les exigences écologiques de *Lanius excubitor*

C'était un jour d'hiver, en février 2004, alors que nous cherchions vanneaux et bécassines des marais sur le plateau, du côté de Bonnefond. Le ciel était noir, les nuages chargés de neige. Nous sommes attirés par un point blanc au sommet d'un buisson d'épineux éclairé par le soleil couchant. Nous braquons les jumelles ; c'est une Pie-grièche grise *Lanius excubitor* de la taille d'un merle noir. *Excubitor* veut dire en latin la sentinelle, la garde. Elle observe son territoire tel un rapace à l'affût.

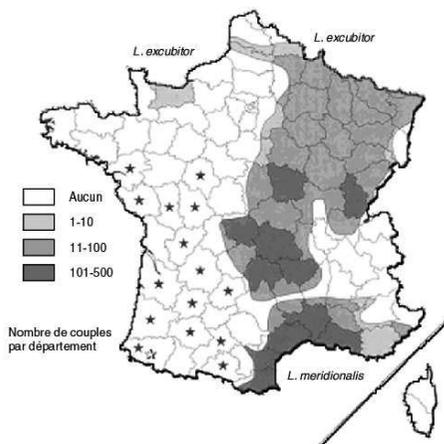
Cette Pie-grièche chasse en hiver les campagnols du genre *Microtus*. Si elle continue à exploiter cette ressource alimentaire, au printemps elle devient alors largement insectivore, voire ornithophage (jeunes oiseaux).

Les pies-grièches empalent leurs proies sur des épineux (prunelliers...) ou des fils barbelés.

On l'aura compris, la «grise» a besoin, notamment en période de reproduction, de milieux vastes, assez ouverts mais offrant des secteurs forestiers ou semi-forestiers, toujours riches en insectes et en campagnols. Les terres labourées sont délaissées. Par contre, les prairies fauchées tardivement ou les jachères sont appréciées.

3. Statut européen de conservation

- En France : En 1936, Mayaud dans son inventaire signalait que la Pie-grièche grise nichait à peu près dans toute la France sauf dans l'extrême ouest, qu'elle était même commune localement. Depuis les années 60, sa diminution semble s'accélérer. Elle est présente dans l'est du pays, jusqu'en Limousin, également en Auvergne. La population en 1999 est estimée à 5 500 couples.



Carte 1 Répartition et effectifs départementaux de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* et de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* en France (d'après l'enquête de 1993-1994, réactualisée en 1998). Source : Ornithos 6-2, 1999.

D'après l'ouvrage de Norbert LEFRANC (LEFRANC N., 1993)

- **Suisse** : nicheur très rare

- **Belgique** : nicheur régulier, mais en constante diminution : l'atlas des oiseaux nicheurs de 1988 indiquait 350 couples

- **Luxembourg** : identique à la Belgique

- **Hollande** : nicheur très rare

- **Allemagne** : c'est un nicheur régulier, dont Bauer et Thielcke estimaient la population totale à 1300 à 1500 couples en 1982. Kowalski lui, donne une fourchette de 500 et 600 couples (en 1984).

- **Autriche** : nicheur régulier très rare et localisé

- **Italie** : nicheur occasionnel

- Péninsule ibérique : hivernant rare, quelques apparitions de la forme nominale

- **Danemark** : niche régulièrement, cependant l'atlas ne trouve que 30 à 50 couples

- **Norvège** : nicheur régulier

- **Suède** : nicheur régulier. Selon Svensson en 1978, l'aire de reproduction s'étendait. Mais qu'en est-il maintenant ?

- **Finlande** : ce pays semble être un bastion pour cet oiseau selon Koskiemis qui estimait en 1989 la population entre 10 000 et 20 000 couples.

- **Pologne** : nicheur régulier, réparti dans tout le pays, très rare sauf le long de quelques rivières de l'ouest.

La Pie-grièche grise est une espèce en diminution dans toute l'Europe mis à part en Finlande. Mais qu'en est-il dans ce pays depuis la dernière synthèse qui a été publiée en 1989 ?

3.1 Evolution des noyaux de population en Limousin

Les données utilisées pour présenter cette évolution sont tirées de la base de données SEPOL. Elles couvrent la période du 01 mars au 31 août de chaque année, ceci dans le but de filtrer les citations qui correspondent à des oiseaux hivernants. Lorsqu'un même observateur a contacté à plusieurs reprises un ou des oiseaux sur un même lieu-dit au cours de la même saison, seule la donnée concernant le maximum d'individus a été retenue. Nous évitons de la sorte une surestimation de densités locales qui correspondrait à des suivis de sites réguliers de la part de certains observateurs.

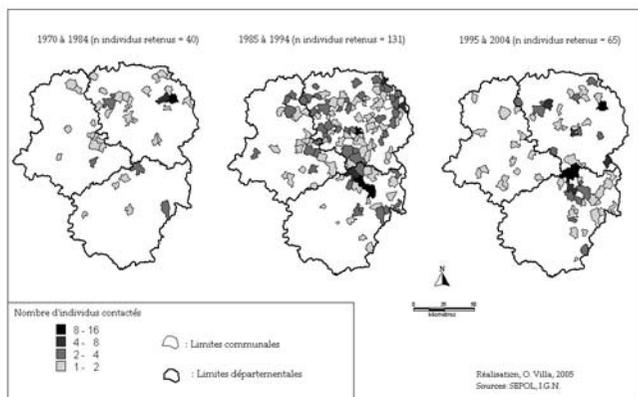
Ces données couvrent la période du 15/06/1970 au 15/04/2004. Au cours de ces 34 années l'intensité de la prospection a été globalement croissante, avec un pic correspondant aux 7 années cou-

vertes par l'enquête «Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin» (1984 à 1991). Afin d'obtenir une image de l'évolution temporelle des populations de pie-grièche, nous avons scindé ces 34 années en trois :

- la décennie 1995-2004 : 65 individus retenus
- la décennie 1985-1994 : 131 individus retenus
- les 15 années 1970- 1984 : 40 individus retenus

De cette manière, la plus faible intensité de prospection des premières années est partiellement compensée par une durée d'échantillonnage plus longue. Notons la quantité très faible de retour de données concernant la pie-grièche grise en période de reproduction dans le Limousin : en moyenne 7 oiseaux par an sur des localités différentes et par des observateurs différents pendant 34 ans !

Carte n° 2: Evolution du nombre de pie-grièches grises contactées sur les communes du Limousin entre 1970 et 2004



La carte n° 2 « Evolution du nombre de Pie-grièches grises contactées sur les communes du Limousin entre 1970 et 2004 » est une représentation spatiale des données considérées. Nous distinguons clairement l'effet atlas qui explique la montée en puissance du nombre d'observations entre 1985 et 1994. Au cours de la dernière décennie le nombre d'individus observés, sans atteindre le plancher de la première période, montre un déclin prononcé alors que les observateurs régionaux sont de plus en plus nombreux.

Plus qu'une tendance d'évolution des effectifs, cette carte nous enseigne l'existence au sein du Limousin de microrégions accueillantes pour la pie-grièche grise alors que, inversement, des parties entières de nos trois départements semblent avoir été vides de pie-grièche depuis 30 ans. Retenons que :

- Un large croissant qui enveloppe l'ouest de la région est délaissé par la Pie-grièche grise. De la Basse-Marche au Bassin de Brive et au Pays de Tulle en passant par les Monts de Chalus, seules 6 communes ont fourni des données au cours de la dernière décennie (Darnac, Cieux, Flavignac, Pageas, Laroche-l'Abeille et Saint-Priest-Ligoure). Très isolés les uns des autres, ces petits foyers de population ou ces couples isolés forment une limite occidentale en pointillé.

- La Montagne Limousine, la Haute-Marche et le Bassin de Gouzon ont constitué le bastion de la pie-grièche depuis trente ans.

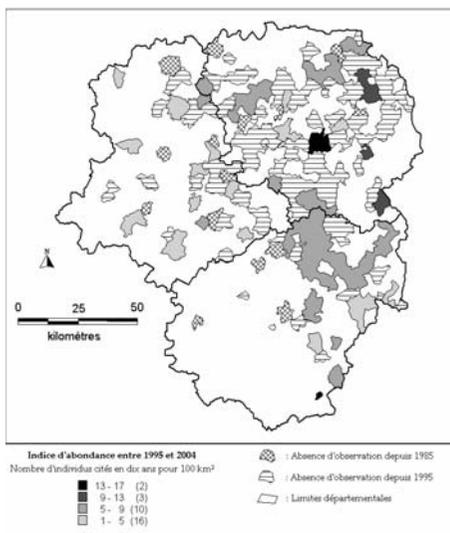
- Des densités inégales viennent nuancer l'aspect de ce bastion, faisant apparaître des secteurs de plus forte concentration (Bassin de Gouzon, Plateau de Millevaches, région de Saint-Vaury) et des vides (secteurs de Pionnat, de Nedde-Bourganeuf, d'Eygurande-La Courtine et des Combrailles).

La carte n° 3 «Evolution de l'aire de répartition de *Lanius excubitor* en Limousin et indice d'abondance actuelle» souligne l'important phénomène de disparitions locales enclenché voici au moins trente ans et qui peut expliquer l'apparition d'interstices vides de pie-grièche au cœur du bastion. Les quadrillages qui figurent les disparitions les plus anciennes s'organisent en un arc emboîté dans le large croissant dépeuplé de pie-grièche que nous avons évoqué plus haut. Sur les seize communes d'ou la Pie-grièche grise aurait

disparu voici plus de vingt ans, sept sont tout à fait déconnectées de communes qui hébergeaient encore des oiseaux entre 1995 et 2004 : Corrèze, Vignols, Soudaine-la-Vinadière en Corrèze, Saint-Jouvent et Saint-Léger-Magnazeix en Haute-Vienne, Azérables et Saint-Julien-le-Châtel en Creuse ont ainsi le triste privilège d'être des communes durablement désertées par *Lanius excubitor*.

Pire, la très vaste population qui

Carte n° 3: Evolution de l'aire de répartition de *Lanius excubitor* en Limousin depuis trente ans et indice d'abondance actuelle.



Réalisation, O. Villa, 2005
Source: SEPOL, IGIN

demeurait connectée lors de la première enquête atlas, celle qui occupait une vaste partie de la Creuse et qui assurait une continuité biologique depuis l'Étang des Landes jusqu'à Neuvic d'Ussel (120 km nord-sud) a littéralement fondu au cours de la dernière décennie. Tout se passe comme si la population limousine était érodée par quelque(s) raison(s) encore mystérieuse(s) et que les noyaux de population les plus durs résistent pendant que les micro-populations disparaissent les unes après les autres.

Les secteurs aujourd'hui encore habités par *Lanius excubitor* sont de plus en plus isolés, notamment en Creuse. Paradoxalement ce sont quelques communes de ce département qui, proportionnellement à leur surface ont fourni le plus de données entre 1995 et 2004. Deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette situation :

- d'une part, plus la superficie est faible, plus la concentration des individus est grande, à fortiori si les habitats favorables à l'espèce sont bien représentés.

- Une période d'observation de 10 ans aura pu atténuer une évolution des effectifs potentiellement très rapide. Ainsi, des localités hébergeant des pies-grièches grises en début de décennie peuvent avoir été désertées à la fin de celle-ci à l'image de ce qui s'est produit en Corrèze, sur les communes d'Egletons et de Saint-Hypolite, où deux à trois couples se reproduisaient en 1995 sans qu'un seul ne demeure en 2004 ! (obs.pers.).

Au terme de l'analyse de la répartition régionale de *Lanius excubitor*, souvenons-nous que seul un vaste ensemble de 17 communes, qui couvrent 743 km² sur le Plateau de Millevaches, fournit encore régulièrement des observations de pie-grièche grise. Le reste de la population limousine est ainsi restreint à quelques noyaux composés rarement de plusieurs communes, isolés les uns des autres, et donc théoriquement, plus exposés à une disparition prochaine de l'espèce.

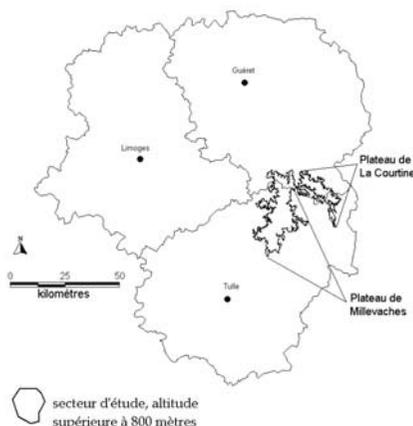
■ Deuxième partie : les pies-grièches de l'étage montagnard en Limousin

1. Méthode d'approche de l'espèce et de son habitat

Notre démarche repose sur une description des habitats couplée à une recherche active des oiseaux, ce qui induit de disposer d'importants moyens humains. Tel fut le cas puisque respectivement 35 et 12 personnes répondirent présents les 27 et 28/03/2004 pour la première phase de l'étude. Les 20 et 21/05/2005, nous fûmes une dizaine d'observateurs chaque jour. Des groupes de trois personnes minimum furent constitués et se répartirent des zones à prospecter en suivant les consignes de la méthode que nous avions élaborée. Une fiche «milieu» avec carte de la zone et une fiche «oiseau» avec un double de cette carte étaient attribuées à chaque groupe.

1.1 Zone et périodes d'étude retenues

Carte n° 4: localisation de la zone d'étude en Limousin



Réalisation: O. Villa, 2005
Sources: I.G.N.

Puisque la montagne limousine apparaît comme étant la zone refuge régionale de la Pie-grièche grise, nous avons choisi de fixer un plancher altitudinal à notre région de prospection. Celle-ci correspond à l'ensemble topographique situé au-dessus de la courbe de niveau des 800 m. Quoique arbitraire cette limite présente le double avantage de nous confiner à la plus vaste partie montagnarde du Limousin tout en nous permettant d'échantillonner deux entités géographiques distinctes :

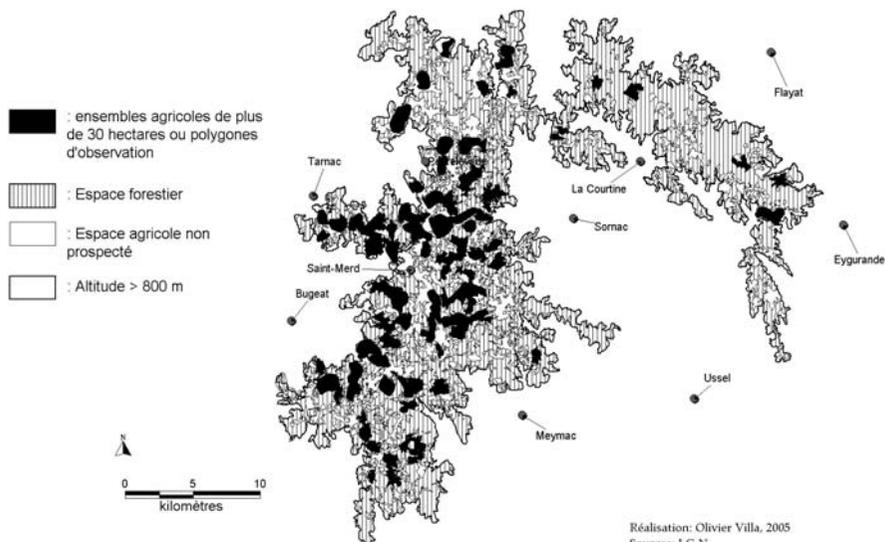
- le plateau de Millevaches (370 km²)
- le plateau d'Eygurande/La Courtine (133 km²)

De la sorte, nous pourrions préciser le statut de l'espèce sur ce dernier plateau, puisque les données SEPOL la font apparaître à cet endroit comme très rare. Nous pourrions également tenter d'expliquer quelle est l'incidence de la

structure du paysage sur l'abondance des pies-grièches.

Cette entité montagnarde couvre une surface de 503 km² que nous avons échantillonnée sur 90 zones, ou polygone d'observation. Ces derniers ont été délimités sur les fonds cartographiques I.G.N. au 1/25 000 et se superposent aux ensembles agricoles d'une surface supérieure à 30 ha.

La surface cumulée de ces ensembles est de 8 319 ha, pour une moyenne de 97 ha et des extrêmes de 30,2 ha à 222 ha. 5 zones n'ont pas été échantillonnées lors des visites de terrain, ceci pour deux raisons : accès interdit et correspondant à des parcs militaires et boisement récent d'ensembles qui apparaissent comme étant agricoles sur les cartes I.G.N. Au final, notre terrain d'étude aura couvert 7 867 ha de parcelles agricoles.



¹ La notion d'ensemble indique que des parcelles à vocation agricole mais pouvant être de nature variable (pré, lande, culture...) forment une unité distincte des ensembles forestiers ou autres types d'occupation du sol environnants.

Exemple d'un polygone d'observation, le polygone n° 3

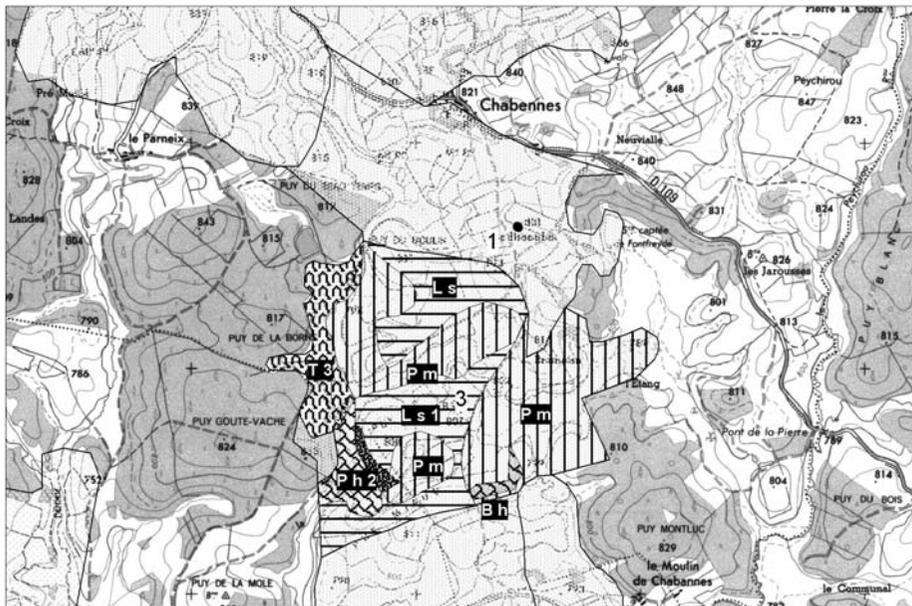
Enquête Pie-Grièche grise, fiche milieux

Polygone n°3

Date:

Observateurs:

Observations:



Au cœur du vaste ensemble agricole de Chabannes (commune de Tarnac), plusieurs polygones ont été dessinés afin d'obtenir une couverture complète des habitats susceptibles d'attirer une pie-grièche. Les habitats ont été délimités par les observateurs qui ont reporté les habitats sur le fond de carte qui leur était fourni. T, Ls, Pm, Ph, Bh sont des codes pour tourbière, Lande sèche, prairie mésophile, prairie humide, bois hygrophile... Le chiffre qui suit parfois ces codes donne des indications sur le taux de boisement. Après être restés 20 minutes à scruter le terrain depuis un point d'observation défini, et en l'absence de contact avec l'oiseau recherché, les observateurs sont passés à un autre polygone et ont recommencé la même opération de cartographie/observation

1.2 Description des habitats

Chaque polygone visité a fait l'objet d'une description paysagère de la part des observateurs. L'un d'entre eux reportait sur le fond de la carte topographique les différents habitats qu'il pouvait identifier visuellement. Il les qualifiait ensuite en s'inspirant des champs descriptifs contenus dans la notice jointe à la méthode de prospection.

1.3 Localisation et observation des Pie-grièches grises

Simultanément à ce travail et pendant un minimum de vingt minutes, les deux autres observateurs scrutaient le polygone (en utilisant au besoin la longue-vue), ceci dans le but de détecter des Pies-grièches grises. Si aucun oiseau n'était observé, le résultat nul était enregistré. Si un ou plusieurs oiseaux étaient localisés, ils étaient suivis pendant un minimum de quinze

minutes et tous leurs comportements étaient notés à l'aide de codes sur la carte «oiseau».

2. Occupation du sol sur la région d'étude

2.1 Un taux de boisement proche de 60 %

La délimitation des ensembles agricoles a été employée dans le but de cibler les lieux à plus forte attractivité pour la Pie-grièche grise. Cela signifie que la montagne limousine, en raison d'une occupation du sol localement forestière, n'est que partiellement favorable à la pie-grièche. Le tableau n° 1 récapitule l'importance spatiale des zones agricoles et forestières sur notre région d'étude (qui est couverte à 99,2 % de forêts et d'espaces dédiés à l'agriculture).

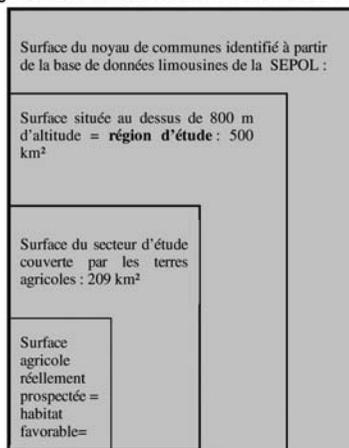
Tableau 1 : L'occupation du sol sur la région d'étude, source : I.G.N.

Secteur	Surface agricole (ha)	Surface forestière (ha)	Total (ha)	Taux de boisement
Plateau de Millevaches	17 492	19 107	36 599	52 %
Plateau de La Courtine/Eygurande	3 439	9 862	13 301	74 %
Total (ha)	20 931	28 969	49 900	58 %

Le Plateau de Millevaches est bien plus ouvert que son homologue de La Courtine/Eygurande. En outre, il est plus vaste que ce dernier, ce qui induit une baisse générale du taux de boisement du secteur montagnard. Ces deux espaces régionaux méritent bien au seul regard de leur occupation du sol d'être distingués l'un de l'autre, le premier possédant la moitié de sa surface qui est boisée alors que le second en possède les trois quarts.

Sur 21 000 ha de surface agricole, notre terrain de prospection en couvre 7 900, soit un gros tiers. Les 13 100 ha qui n'ont pas été visités sont des ensembles ouverts de superficie inférieure à 30 ha. Ces espaces se situent fréquemment à proximité des villages et se présentent sous la forme d'un parcellaire étriqué, cloisonné par les bois et les haies. Ils nous ont paru peu favorables à la recherche des pies-grièches, eu égard aux types d'habitats que la bibliographie associe à l'espèce. Il paraîtrait fort hasardeux d'extrapoler les résultats que nous avons obtenus sur 7 900 ha à l'ensemble des espaces agricoles du Plateau. Nous considérerons plutôt nos valeurs de population et de densité comme des minima obtenus sur les secteurs les plus favorables à l'espèce. La figure 1 représente la surface prospectée par rapport aux autres niveaux d'approche du territoire.

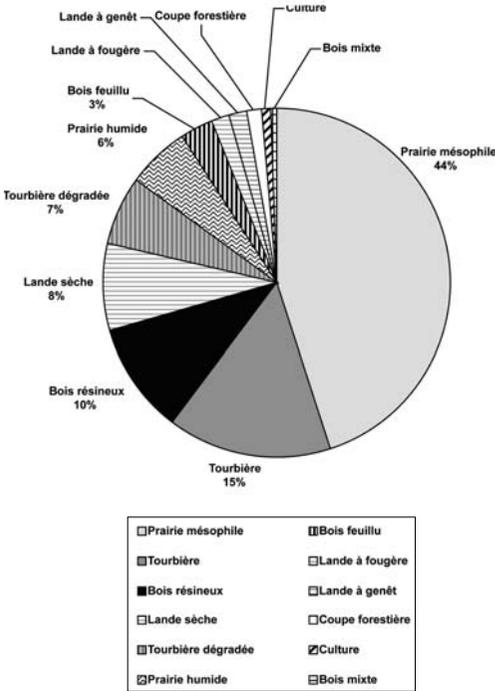
Figure 1: Surface relative du terrain échantillonné



Cette figure représente l'écart existant entre l'aire occupée par la pie-grièche d'après les données de la SEPOL et la surface du terrain qui a été réellement observée par nos soins. Nous sommes passés de 750 km² à 79 km² en choisissant une première limite géographique : l'altitude, ce qui a restreint notre secteur d'étude à 500 km². Au dessus de 800 m nous avons ensuite mis de côté les grands massifs forestiers, il ne nous restait alors plus que 209 km² de terrains agricoles. Parmi ces surfaces agricoles, nous n'avons retenu que les grands ensembles dont la surface correspond à l'étendue des territoires de pie-grièche grise fournie par la bibliographie, ce qui aboutit aux 79 km² que nous dénommons terrain d'étude.

2.2 Un terrain d'étude dominé par les prairies mésophiles

Figure 2 : L'occupation du sol sur les 7 867 ha d'espaces agricoles étudiés



La figure n° 2 nous prouve que l'image du Plateau de Millevaches «terre de bruyères» est bel et bien révolue. Les grands ensembles de milieux ouverts sont, en 2004, à 44 % constitués de prairies mésophiles, qui correspondent pour la plupart à des prairies temporaires. Les milieux herbacés sur sol humide, encore bien représentés, couvrent 27 % de l'occupation du sol des zones étudiées. Il s'agit pour moitié de tourbières encore pâtures, pour un quart de tourbières en cours de boisement spontané et pour un quart de prairies humides à juncs dominants.

Les landes sèches ne couvrent plus que 8 % des milieux ouverts (soit 615 ha). A ce titre elles doivent être considérées non plus comme un habitat représentatif du Plateau mais comme un habitat marginal très diversifiant pour ce qui est des espèces animales et végétales qui peuplent l'étage montagnard du Limousin. Plus abondantes que cet habitat issu de l'agropastoralisme traditionnel du Plateau, les plantations résineuses forment le troisième habitat le mieux représenté au sein des ensembles ouverts ! Ils prennent l'aspect de monocultures équiennes d'essences variées, plantées en «timbre poste» : Epicéa commun *Picea abies*, Douglas *Pseudotsuga menziesii*, Pin sylvestre *Pinus sylvestris* sont les espèces les plus fréquentes.

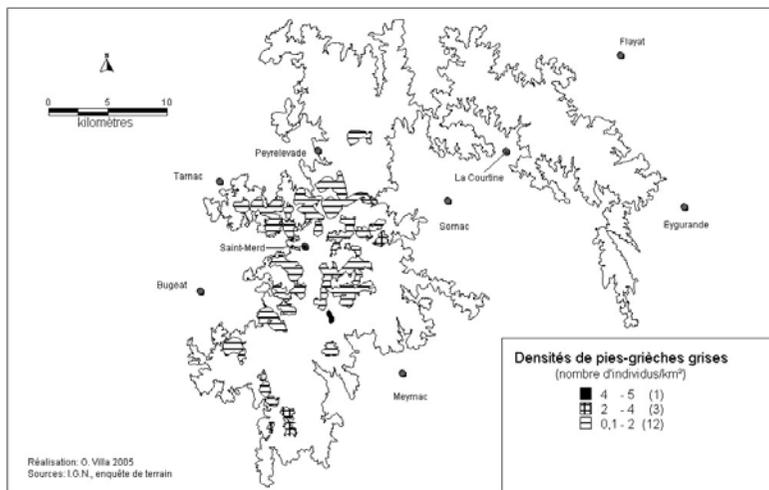
Enfin, des formations végétales herbacées et arborées de nature variée viennent compléter cette occupation du sol. Elles peuvent correspondre à des espaces de transition pour ce qui est des milieux ouverts : landes à genêt ou à fougère, coupes forestières ; elles englobent les bosquets feuillus sur différents substrats et elles regroupent les habitats originaux et non prairiaux mis en place par l'homme tels les cultures ou les étangs. Chacune de ces catégories de milieux compte pour moins de 5 % de l'ensemble étudié.

3. Inégales densités des Pie-grèches grises

3.1 Densité et mitage agricole

La carte n° 5 nous montre que les Pies-grèches grises connaissent des variations d'abondance au sein même

Carte n°5: abondance de la pie-grièche grise en 2004
sur la principale entité montagnarde du Limousin



de la région d'étude, ceci en dépit du fait que la carte régionale l'ait fait apparaître comme le bastion de l'espèce en Limousin. Au-dessus de 800 m, le plateau de La Courtine est entièrement déserté par l'espèce.

Sur le Plateau de Millevaches, le cœur de la population a été identifié à l'intérieur d'un cercle de 7 km de rayon centré sur le bourg de Saint-Merd-les-Oussines. Le vide perceptible au centre du cercle correspond au village même de Saint-Merd et aux forêts qui l'entourent. L'ensemble des polygones occupés par la pie-grièche grise couvre 44 km² et, donnée importante, il se caractérise par la coalescence de nombreux polygones. Aussi, la répartition des pies-grièches dans ce secteur est-elle continue, avec des densités certes faibles, mais qui concernent des surfaces importantes.

Le sud-est du Plateau de Millevaches n'est pas fréquenté par l'espèce. Ce secteur se caractérise d'un point de vue paysager par un large croissant forestier

qui se superpose aux puys les plus élevés de la région. Hormis quelques vastes coupes à blanc qui peuvent retenir périodiquement l'oiseau, l'occupation du sol lui est défavorable.

Les polygones isolés au sud du Plateau se situent sur la commune de Bonnefond. Nous rencontrons ici des ensembles agricoles extensifs qui prennent l'aspect de vastes clairières dans la couverture forestière très compacte par ailleurs. Les pies-grièches se concentrent dans ces trouées agricoles et y atteignent des densités relativement élevées (2 à 4 individus par km²).

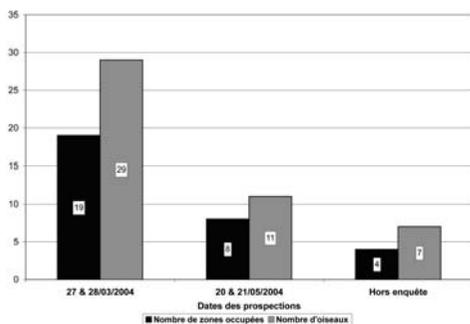
Le record de densité est obtenu autour du cœur de la population, sur un polygone isolé de petite superficie (40 ha), où 2 individus ont été contactés. La normalisation des densités à une surface de référence (1 km²) explique cette forte concentration de pie-grièche.

3.2 Une population très réduite

La prospection nous a permis d'ob-

server 39 pies-grièches grises sur 25 zones différentes qui couvrent 2 397 hectares. A peine un peu plus d'un polygone prospecté sur trois est donc réellement occupé. Notre enquête s'est étalée sur deux périodes et a mis à profit des résultats aléatoires obtenus hors enquête. Il s'avère que le maximum d'oiseaux a été enregistré lors du premier passage, à la fin du mois de mars.

Figure 3 : Polygones occupés et nombre de pies-grièches



Le contrôle à la fin mai des sites qui étaient occupés lors du premier passage ne nous a pas permis de contrôler la moitié des oiseaux vus en mars. De même, moins de la moitié des sites initialement occupés l'étaient encore au second contrôle. Quant aux données intermédiaires, réalisées hors enquête, leur caractère aléatoire se traduit par un résultat bien inférieur à ceux obtenus lors des deux étapes de l'enquête cadrée, tant en ce qui concerne le nombre d'oiseaux comptabilisés que le nombre de sites occupés.

La présence très prononcée de l'es-

pèce en début de période amène à formuler trois hypothèses :

- La date de la fin mars, bien que très propice au repérage des couples, nous fait contacter un nombre encore élevé d'oiseaux hivernants qui ne quittent le plateau qu'au cours du mois d'avril. Les hivernants ne sont donc plus présents en mai, lors du second comptage.

- Le fait que le second passage n'ait eu lieu que sur les sites où l'espèce avait été observée en mars a diminué nos chances de contacter l'espèce sur des polygones où nous l'aurions éventuellement manquée lors du premier passage. Dans un contexte de discrétion des nicheurs et d'hivernants ayant déserté les lieux, ceci ne peut qu'accroître l'écart de résultats entre les deux passages.

- Les jeunes étaient encore loin de l'envol lors du second passage, ce qui ne nous a pas permis de comptabiliser de familles nombreuses. Il se peut même que certains adultes fussent encore sur le nid à couvrir ou à réchauffer les jeunes à la fin mai. Le rapport «nombre d'individus/nombre de polygones occupés» va dans le sens de cette hypothèse. Il est de 1,53 en mars et de 1,37 en mai. On observe donc plus d'oiseaux par polygone à la fin de l'hiver (alors que des hivernants solitaires sont théoriquement toujours présents sur le territoire) qu'au milieu du printemps, alors que les couples sont formés et les jeunes potentiellement envolés.

Se pose alors la question du statut reproducteur des oiseaux que nous avons comptabilisés.

3.3 Des nicheurs clairsemés

Plusieurs indices peuvent être interprétés à partir des données de cette enquête, pour préciser le statut reproducteur des oiseaux contactés.

Nous mettons de côté les cinq observations d'individus isolés et non démonstratifs d'un point de vue nuptial, c'est-à-dire ceux que nous avons repérés lors du premier passage et qui n'ont pas été revus par la suite. Rien ne nous permet d'affirmer qu'il ne s'agissait pas d'hivernants.

- Dans la catégorie des nicheurs possibles : **Critère** : un individu vu en mars et un individu revu en mai, ou un individu vu simplement en mai ou hors enquête. **Résultat** : 5 polygones

- Pour les nicheurs probables : **Critère** : deux individus vus en mars et/ou deux individus vus en mai. **Résultat** : 15 polygones dont 4 confirmés par indice certain de reproduction

- Pour les reproductions qualifiées de certaines : **Critère** : comportement nuptial d'un couple ou nid repéré. **Résultat** : quatre polygones, tous sur des sites où le statut «nicheur probable» était acquis : 2 nids, 2 altercations, 1 cri ou chant et 1 transport de matériaux...

Au final, en considérant que nous n'avons jamais observé plus d'un couple par polygone (dont la surface moyenne est de 97 ha), nous pouvons considérer qu'une quinzaine de couples de Pies-grièches grises se reproduit sur

notre terrain d'étude. Les indices probables servent de base à cette estimation et sont étayés par la confirmation pour quatre d'entre eux d'une reproduction certaine. Le contact d'un couple est ainsi un excellent indice de reproduction, ceci quel que soit l'avancement de la saison de nidification. En revanche, le contact d'individus isolés, en début ou en fin d'enquête, répété ou non, n'a jamais abouti à la découverte d'une reproduction certaine.

La densité que nous obtenons est d'un couple pour 515 hectares d'espace agricole sur la principale entité montagnarde du limousin. Ce chiffre donne une idée des surfaces à prospecter avant d'enregistrer des contacts avec le passereau. Nous pourrions déclinier la valeur brute en intégrant les forêts et donner ainsi la densité régionale d'un couple pour 3 300 hectares d'étage montagnard limousin, mais une telle valeur a-t-elle encore un sens ?

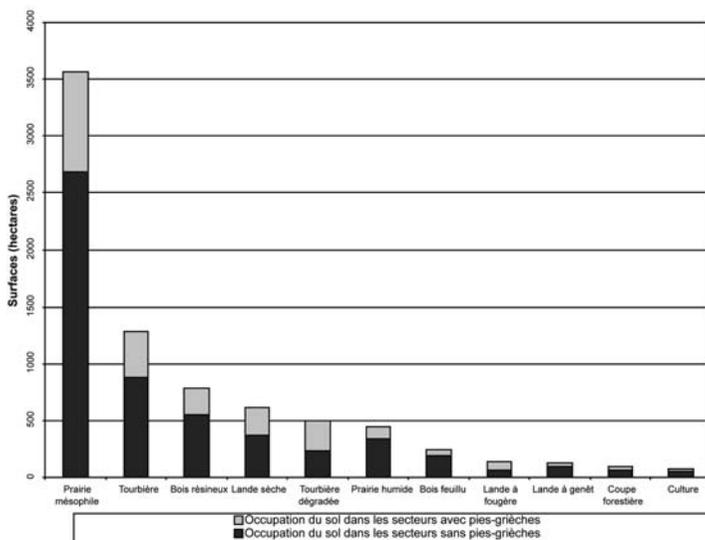
En tout état de cause, ce passereau est un nicheur rare, dont les préférences d'habitat restent à déterminer.

4. L'habitat de la Pie-grièche grise

4.1 Occupation du sol sur les polygones à pie-grièche

La figure n° 4 compare l'occupation du sol entre les secteurs qui hébergent des pies-grièches et ceux qui n'en hébergent pas. Les prairies mésophiles qui, rappelons-le, couvrent plus de la moitié des terres agricoles du Plateau sont présentes sur 2 700 hectares des polygones vides de pies-grièches, ce qui représente 49 % de la superficie de ces derniers. Ce même type d'habitat ne compte que pour 37 % des polygones occupés par les pies-grièches (885 hectares).

Figure 4 : Occupation du sol sur les polygones avec et sans Pie-grièches



Les données brutes de la figure 4 rendent délicate la comparaison entre les polygones fréquentés par la pie-grièche et ceux qui ne le sont pas car les deux tiers des polygones sont vides de pie-grièche. Elles offrent néanmoins une image graphique des étendues de chaque type d'habitat qui sont réellement inclus ou non dans les polygones fréquentés par la pie-grièche.

Une autre approche, plus parlante lorsqu'il s'agit de clarifier quels sont les types de milieux que recherche la pie-grièche, consiste à extrapoler les résultats obtenus sur les zones à pie-grièche selon un coefficient qui ramène les surfaces fréquentées par l'oiseau au niveau des surfaces non fréquentées par lui. Précisément, la surface des polygones où la pie-grièche grise a été contactée est de 2369 hectares. Celle

des polygones d'où elle était absente est de 5498 hectares. Le coefficient par lequel nous avons multiplié la surface de chaque type d'occupation du sol est donc de :

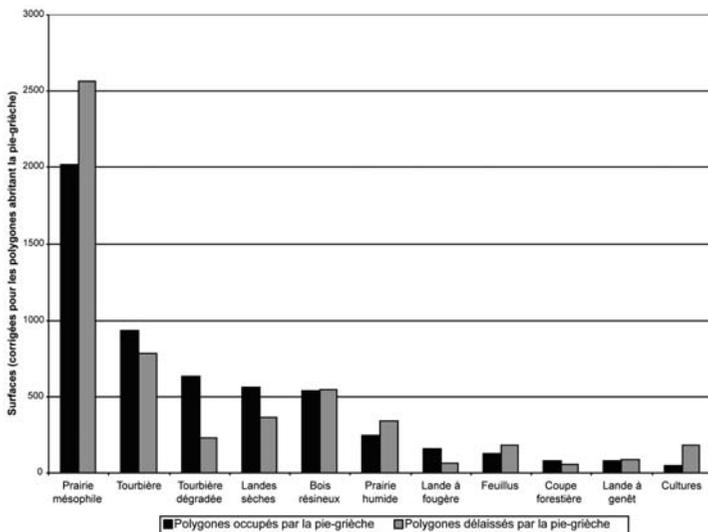
$$5498 : 2369 = \mathbf{2,32}.$$

Ainsi, nous obtenons la figure n° 5.

Nos données ainsi nivelées nous apprennent que l'occupation du sol sur les secteurs à pie-grièche est moins nettement dominée par les prairies que dans les secteurs d'où l'oiseau est absent. Sur ces derniers, les prairies humides, les bois feuillus et les cultures sont aussi plus abondants.

En revanche, les tourbières, les tourbières dégradées, les landes sèches et les landes à fougère sont surreprésentées dans les secteurs à pie-grièche. Ce phénomène est très net pour les tour-

Figure 5 : Image relative de l'occupation du sol entre les polygones habités et ceux délaissés par la Pie-grièche

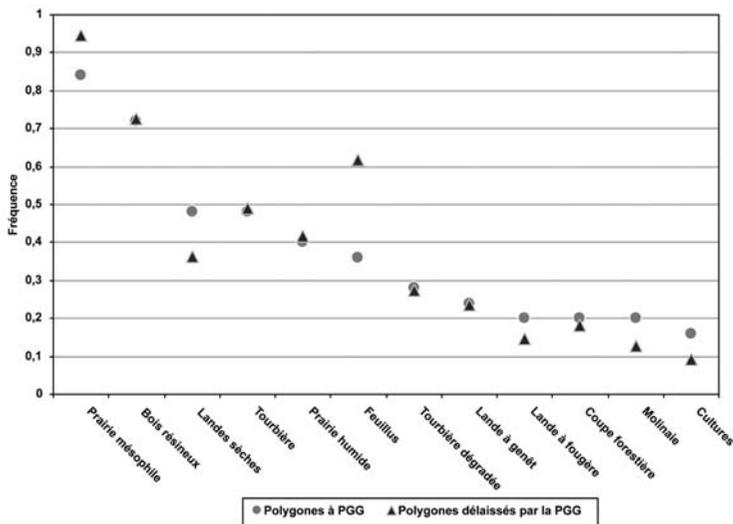


bières dégradées puisqu'elles couvrent 629 ha dans les secteurs à pie-grièche contre 231 ha dans les secteurs sans pie-grièche.

L'étude des fréquences d'apparition des

habitats au sein des polygones est donnée par la figure n° 6. Elle peut compléter l'étude des surfaces en pointant les habitats qui seraient éventuellement surreprésentés en nombre dans les secteurs à pie-grièche.

Figure 6 : Fréquence d'apparition des habitats sur les polygones occupés ou délaissés par la Pie-grièche



Mis à part le fait que les landes sèches et les landes à fougères sont un peu mieux représentés dans les polygones à pie-grièche et que, inversement, les prairies mésophiles et les bois feuillus se rencontrent plus régulièrement dans les polygones délaissés par la pie-grièche, nous pouvons dire que la fréquence d'apparition des milieux est homogène. Elle n'explique pas d'elle-même les causes de la présence ou de l'absence de l'oiseau. En outre, la diversité en habitats sur les polygones et leur surface ne varient guère entre les secteurs fréquentés par l'oiseau et ceux qu'il délaisse. En effet, dans les deux cas nous dénombrons entre 4 à 5 types d'habitat par polygones qui font en moyenne 97 hectares. La surface des polygones ne semble pas entrer en ligne de compte puisque des oiseaux ont été repérés sur des polygones de surface allant de 34 ha à 222 ha. Comme le plus petit polygone que nous avons échantillonné couvrait 30 ha, gageons que des pies-grièches ont pu nous échapper à la faveur d'enclaves agricoles de plus petite superficie.

4.2 Les habitats de prédilection de la pie-grièche grise

L'étude de l'occupation du sol sur les polygones d'observation est une méthode descriptive de l'habitat des oiseaux. Cette méthode reste approximative puisqu'elle se rapporte à un territoire théorique de l'oiseau. Nous pouvons la compléter en nous intéressant aux habitats que les oiseaux ont effectivement fréquentés au cours de l'enquête. Pour ce faire, nous avons

consulté la cartographie des observations d'oiseaux et en avons extrait les observations d'oiseaux perchés. Nous disposons d'un échantillon de 51 observations. Les oiseaux posés nous donnent une indication ponctuelle des affinités qui lient l'oiseau à son habitat à un instant donné, en l'occurrence au début de la période de reproduction. Le tableau n° 2 fait la synthèse de ces données.

Tableau 2 : comparaison entre l'occupation du sol et les habitats fréquentés par la Pie-grièche

Type d'habitat où l'oiseau est posé	Part des habitats selon leur fréquentation par la pie-grièche (51 observations)	Part des habitats dans secteurs PGG (sur 2 369 ha)	Ensemble secteur d'étude (7 867 ha)
Prairie mésophile	31 %	37 %	44 %
Lande sèche	16 %	17 %	8 %
Tourbière	16 %	10 %	15 %
Prairie humide	12 %	2 %	6 %
Tourbière dégradée	10 %	10 %	6 %
Molinaie	6 %	1 %	1 %
Lande à genêt	4 %	1 %	2 %
Bois résineux	4 %	4 %	10 %
Lande à fougère	2 %	11 %	2 %
Coupe forestière		3 %	1 %
Autres milieux		4 %	5 %

Les prairies mésophiles restent en première position puisque environ une observation d'oiseau perché sur trois a été faite dans ce type de milieu. La fréquentation de cet habitat est conforme à sa représentation sur les zones fréquentées par la pie-grièche, mais elle est faible si l'on considère la part de cet habitat au sein des ensembles agricoles du Plateau.

Plutôt que de détailler les résultats pour chacun des autres types d'habitats, signalons que 65 % des observations de pies-grièches perchées ont été réalisées sur des habitats ouverts dont nous sommes certains qu'ils correspondent à une gestion pastorale extensive ou à des milieux ouverts non gérés (coupes). Ces habitats figurent en gras dans le tableau. La part de ces habitats dans l'occupation du sol sur les polygones à pies-grièches compte pour 55 %, elle passe à 40 % sur l'ensemble du terrain d'étude et tombe à 35 % sur les polygones délaissés par les pies-grièches grises.

■ Discussion

La prospection que nous avons menée au printemps 2004 s'est basée sur une délimitation de polygones d'observation sensés recouvrir les secteurs les plus propices à l'observation de Pies-grièches grises. Les informations bibliographiques et notre connaissance préalable du terrain nous orientaient de fait vers les grands ensembles agricoles qui parsèment encore le Plateau de Millevaches. Ici, la Pie-grièche grise s'observe encore régulièrement, notamment en période de reproduction.

Il s'avère que la population nicheuse de pies-grièches est assez réduite sur le plus vaste ensemble montagnard du Limousin. Au-dessus de 800 mètres d'altitude elle est même absente du plateau

de La Courtine. Sur les 370 km² du plateau de Millevaches, moins forestier, une quinzaine de couples se reproduit encore, soit une densité régionale d'un couple pour 2 440 hectares. Le cœur de la population est centré sur le village de Saint-Merd-les-Oussines. Le fait que ce noyau vienne buter à l'ouest sur la courbe des 800 mètres (qui nous a servi à délimiter notre secteur d'étude), laisse supposer qu'il existe une extension occidentale de notre population. Quelques couples y sont d'ailleurs déjà connus, ce qui permet d'estimer l'isolat de population du plateau de Millevaches à 25 couples au grand maximum. Les densités que nous avons enregistrées sur notre région d'étude de 500 km² sont d'ailleurs très faibles : 1 couple pour 24 km² de plateau de Millevaches (partie de la région d'étude occupée par l'oiseau) et 1 couple pour 515 ha de milieu agricole échantillonné (terrain d'étude).

Cette valeur est bien inférieure à celle de la vallée du Dugeon, dans le Jura français, où 22 couples étaient concentrés sur 70 km² en 1996 et où la densité ramenée aux surfaces d'habitats favorables était d'un couple pour 100 hectares⁽¹⁾. Dans le Jura toujours, GRENARD D. identifie en 1993, dans la région de Pont de Poitte, une population de 14 à 16 couples pour 70 km². En Haute-Saône, LECORNU D. & FAUCOUP L. ont dénombré six couples pour 64 km², ceci en 1994⁽²⁾. En Auvergne aussi, DUBOC trouve en 1993 des densités comparables à celles atteintes dans la vallée du Dugeon⁽³⁾.

Les densités énoncées ci-dessus sont parmi les plus fortes qui ont été enregistrées dans les années 1990 en France. Avant les années 1970, les densités les plus fortes étaient d'un couple pour

¹ MONTALEMBERT M., 1996

² Groupe des Naturalistes de Franche-Comté, 1994

³ L.P.O. Auvergne 1993

25 hectares⁽⁴⁾. Une telle évolution souligne que la régression de la pie-grièche grise concerne non seulement l'aire de répartition géographique mais aussi les effectifs des populations qui subsistent.

Dans ce contexte, et sachant qu'en France les populations des altitudes les plus basses sont celles qui disparaissent les premières, que sera devenue la population limousine des Combrailles, voisine de celle du plateau de Millevaches ? Là, DUBOC avait obtenu en 1986 une densité d'un couple pour 2 000 hectares sur 120 km² d'un plateau dont l'altitude est comprise entre 400 et 550 mètres⁽⁵⁾.

Dans son ouvrage sur les pies-grièches, N. LEFRANC explique que *Lanius excubitor* a besoin en début de période de reproduction de manifester sa territorialité à l'égard de ses congénères, ce qui se traduit par la rencontre de plusieurs individus sur un même site. Est-ce que le maintien de la population du plateau ne peut pas être au moins partiellement attribuable à la récession des populations voisines ? Des oiseaux en recherche de partenaire seraient spontanément attirés vers le noyau de population, ce qui expliquerait l'apparent maintien des effectifs sur le Plateau alors que la disparition de l'espèce est sensible à sa périphérie. Depuis 1995, nos observations personnelles de disparition des nicheurs sur quatre sites situés au voisinage immédiat du noyau de population, illustre bien que la population du plateau est fragilisée sur ses bords. Sera-t-elle suffisamment dynamique pour permettre la reconquête du terrain délaissé ?

Notre méthode de délimitation des

polygones de prospection, basée sur l'individualisation de grands ensembles agricoles a pu causer une légère sous-estimation des effectifs. En effet, nous avons mis de côté des terrains agricoles qui auraient pu retenir la Pie-grièche grise, comme l'atteste le fait que nous ayons recensé un individu sur l'un de nos plus petits polygones (34 ha).

D'un autre côté, force est de constater que seul un tiers des polygones prospectés est fréquenté par des oiseaux. Ils rencontrent des densités relativement faibles lorsque les polygones sont coalescents (0,1 à 2 individus par km²) et atteignent des concentrations bien plus importantes à la faveur de polygones isolés du cœur de la population (2 à 5 individus par km²).

Nous avons cherché à expliquer les causes de la présence ou de l'absence de la pie-grièche à partir de l'occupation du sol. Aucun habitat en particulier ne conditionne la présence de la Pie-grièche grise. Les prairies mésophiles étant de loin l'habitat le plus abondant, la pie-grièche les fréquente quasiment sur chaque polygone où elle est présente. Cependant, elle ne s'est pas spécialisée sur cet habitat et la légère sous-fréquentation qu'elle lui voue au sein des polygones où nous l'avons observée est appuyée par l'abondance générale de cet habitat à l'échelle du plateau, sans que pour autant la pie-grièche y ait une distribution homogène.

En revanche, une approche généraliste des habitats ouverts nous a permis de confirmer que les habitats gérés de manière très extensive sont attractifs pour la Pie-grièche grise. Ainsi, 65 % des pies-grièches observées perchées l'ont

⁴ LEFRANC, 1993

⁵ DUBOC, 1986

été sur des habitats qui ne couvrent que 40 % des secteurs agricoles du Plateau. Les landes sèches, les prairies humides, les tourbières dégradées et les molinaies se distinguent à l'intérieur des habitats gérés de manière extensive, soit par leur surreprésentation spatiale au sein des polygones à pie-grièche, soit par leur forte fréquentation par les oiseaux.

Le goût de l'espèce pour les habitats qui résultent d'un pastoralisme extensif, ainsi que sa présence régulière sur les prairies, nous incite à penser que certaines prairies conviennent mieux que d'autres à la Pie-grièche grise. Cette hypothèse pourra être vérifiée lors de prospections ultérieures qui affineront le descriptif des prairies mésophiles, au besoin en pratiquant des relevés botaniques et en précisant le type de pâturage en place. Pour ce qui est des habitats de substitution, du type «coupes forestières», celles-ci ne couvrent pas des surfaces suffisantes pour constituer à elles seules des refuges pour l'espèce. D'après nos observations, les coupes à blanc sont utilisées périodiquement par la pie-grièche, notamment au cours de l'automne et de l'hiver.

■ Conclusion

La Pie-grièche grise est un passereau aux mœurs originales. De la taille d'un merle, elle exploite des territoires dont la superficie est comparable à celle des territoires de Faucons crécerelles. Strictement carnivore, elle est la seule de nos pies-grièches à passer l'hiver en France métropolitaine; elle se nourrit alors d'oiseaux et de micromammifères, transhumant à l'occasion des aléas météorologiques. Fin février et début mars, elle regagne ses sites de nidification auxquels elle est fortement attachée. On peut l'observer alors sur le plateau de Millevaches : boule blanche perchée à la cime d'arbrisseaux défeuillés, qui lance ses appels stridents dans un paysage que des plaques de neige

couvrent encore.

Depuis quelques années, les échanges entre ornithologues régionaux se sont teintés d'inquiétude au sujet de la Pie-grièche grise. Le constat de maintes disparitions locales s'est imposé à la fin des années 1990 et ne faisait qu'abonder dans le sens de la régression de cette espèce à l'échelle nationale. Espèce emblématique des habitats agricoles gérés de manière extensive, la Pie-grièche grise tend donc à disparaître d'une région rurale s'il en est : le Limousin.

Les oiseaux se rencontrent pour moitié dans un cercle de 7 km de rayon, centré sur le village de Saint-Merd-les-Oussines. De vastes ensembles agricoles y offrent des habitats propices à *Lanius excubitor* et permettent aux couples de se répartir de manière régulière dans l'espace. Ailleurs, nous assistons à une répartition ponctuelle, qui voit les oiseaux se concentrer dans les clairières agricoles où l'occupation du sol est variée. La densité en pies-grièches peut être relativement élevée dans ce cas de figure. Sur ce type de site, nous avons pu observer le 03/04/2004 une remarquable concentration de trois couples sur moins de deux km². Ce phénomène correspondait en réalité à des querelles entre couples venus de trois ensembles agricoles distincts et qui s'étaient regroupés sur un polygone pour manifester leurs comportements territoriaux !

La pérennité de la population de Pie-grièche grise du Plateau de Millevaches est largement tributaire de la conservation des milieux agricoles extensifs. Certains de ces habitats évoluent très lentement vers le boisement et ne sont que très peu mis à contribution dans les systèmes d'exploitation agricoles. Tel est le cas des tourbières dégradées (formations herbacées établies sur sol tourbeux, dominées par les bruyères et la molinie et en cours de colonisation par les arbres) que les pies-grièches

apprécient particulièrement. Les landes sèches, prairies humides et tourbières demandent plus d'attention de la part du gestionnaire d'espace car elles sont le support d'une activité agricole plus développée que sur les tourbières dégradées.

Une hypothèse plausible qui explique le maintien actuel de la population de Pie-grièche grise sur le plateau, dans un contexte général de régression des effectifs, tient à ce que les espaces ouverts très peu sollicités par l'homme y sont encore fréquents. Les différents types de landes et tourbières sont des habitats stables, des formations herbacées dont la physionomie est simplement dépendante de la pression de pâturage. A contrario, les prairies sont plus régulièrement retournées, amendées, semées, ce qui induit autant de fluctua-

tions dans la ressource alimentaire qu'elles procurent aux consommateurs primaires et secondaires.

Cette piste sera à approfondir au cours d'une deuxième phase d'étude de la population de Pie-grièches grises du plateau qui débutera dès le printemps 2006. Nous contrôlerons tous les sites ayant donné lieu à des observations en 2004, ce qui nous permettra de dégager une tendance d'évolution des effectifs sur le court terme. Nous élargirons nos prospections sur l'ouest de la zone d'étude pour affiner la délimitation spatiale de la population. Enfin, nous suivrons quelques couples au cours de la période de reproduction, pour récolter des premiers éléments sur la biologie des oiseaux qui appartiennent à la population originale du Plateau de Millevaches.

Bibliographie

- CABARD P. & CHAUVET B. (1995) – *L'étymologie des noms d'oiseaux*, Eveil éditeur, 208 p.
- DUBOC P. (1986) – Statuts locaux de la pie-grièche grise *Lanius excubitor* et de la pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en Creuse (23), Le Grand Duc, C.O.A. : 12-14
- GLUTZVON BLOTZHEIM, U.N. & K. BAUER, 1993 – *Handbuch der Vögel Mitteleuropas*, vol., 13. Aula Verlag, Wiesbaden.
- HAGEMEIJER & BLAIR (Editors), 1997 – *The EBCC Atlas of Breeding Birds: Their Distribution and Abundance*. T & A D Poyser, London, 901 p.
- GEROUDET Paul, 1980 – *Les Passereaux*, Delachaux et Niestlé, Tome 3, 281p.
- LEFRANC N., 1993 – *Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*, Delachaux et Niestlé, 239 p.
- LEFRANC N., 1999 – Les pies-grièches *Lanius sp.* En France : répartition et statuts actuels, histoire récente et habitats, *Ornithos* 6-2 : 58-82.
- MONTADERT M. & al., 1996 – La population nicheuse de pies-grièches grises *Lanius excubitor* dans le bassin du Drugeon (Doubs, France), *Nos Oiseaux* n° 445 vol. 43/7: 453-465.
- MULLER Y. – *Bibliographie française d'ornithologie*, 1966-1980, Service du Patrimoine Naturel.
- PANOW E.N., 1983 – *Die Würger der Paläarktis*, Die Neue Brehm-Bücherei, 196 p.
- SEPOL, 1993 – *Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin*, Editions Lucien Souny, 220 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1995 – *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France*, 1985-1989. Société Ornithologique de France, 775 p.

Remerciements

Un grand merci aux dizaines d'observateurs des associations naturalistes qui ont participé à l'enquête (L.P.O. 19, Pic noir, S.E.P.O.L.), pour leur méticulosité lorsqu'il s'agissait de dessiner des cartes et leur opiniâtreté dans l'observation, si nécessaire à la découverte des oiseaux.

L'ETANG DE LANDES EN 2005

Delphine BRUNAUD

Depuis de très nombreuses années, voire même des décennies, l'étang de Landes attire à raison une foultitude de passionnés de Nature, de faune et de flore, tous plus avides de connaissance les uns que les autres. Consécutivement, quelques études ont débouché de ces observations, quelles soient herpétologiques, ornithologiques, mammalogiques ou phytologiques (GHESTEM, LUGAGNE, VILKS, 1979). Or, peu de travaux scientifiques envisageant la fonctionnalité de l'étang dans son ensemble ne furent menés. C'est pourquoi nous avons choisi, voici plus de deux ans, de consacrer nos études supérieures à ce plan d'eau creusois qui montrait, jusqu'alors, et à regret, de réels signes de méconnaissance.

LOCALISATION : Situé dans le Nord-Est du département de la Creuse, l'étang de Landes est une cuvette d'eau enchâssée entre monts de la Marche et de la Combraille, sur la commune de Lussat. L'altitude du plan d'eau est de 378 m au déversoir de crue. Il s'étend allègrement dans la dépression sédimentaire du Bassin de Gouzon, ce dernier s'étalant sur plus de 5 500 hectares (BRUNAUD, 2004). L'ensemble se caractérise par des formes de modelé très douces, formant une large et plane dépression tertiaire contrastant avec le massif granitique de Toulx-Sainte-Croix. Tenant compte des caractéristiques originales – pour le Limousin ! - de cette matrice originelle, il nous faut désormais présenter les particularités morphométriques de l'étang de

Landes, au travers de quelques chiffres, ainsi que celles de son bassin versant.



METHODE : Il nous a tout d'abord fallu collecter les données par une pratique intensive du terrain. Depuis plus de trente mois, nous opérons au mieux à l'échelle temporelle hebdomadaire sur le site afin de mesurer divers paramètres qui évoluent au fil des saisons. Les méthodes de mesures utilisées varient en fonction du protocole d'étude fixé. Elles consistent en un suivi du fonctionnement-même du plan d'eau, mais aussi de celui de ses affluents, à savoir les ruisseaux de l'Ermite et de la Grande Chaume, et de son effluent, le ruisseau de l'étang de Landes, et ceci sur un maximum de paramètres pouvant être traités. Nous avons également attaché beaucoup d'importance durant l'année 2004 à l'étude du bassin versant qui, lui aussi, de part ses caractéristiques, influence sur l'activité hydrologique de l'étang.

Partant de là, nombre de points et paramètres pourraient être abordés dans cet article. Nous avons fait le choix délibéré de commencer par une brève mais précise présentation du plan d'eau

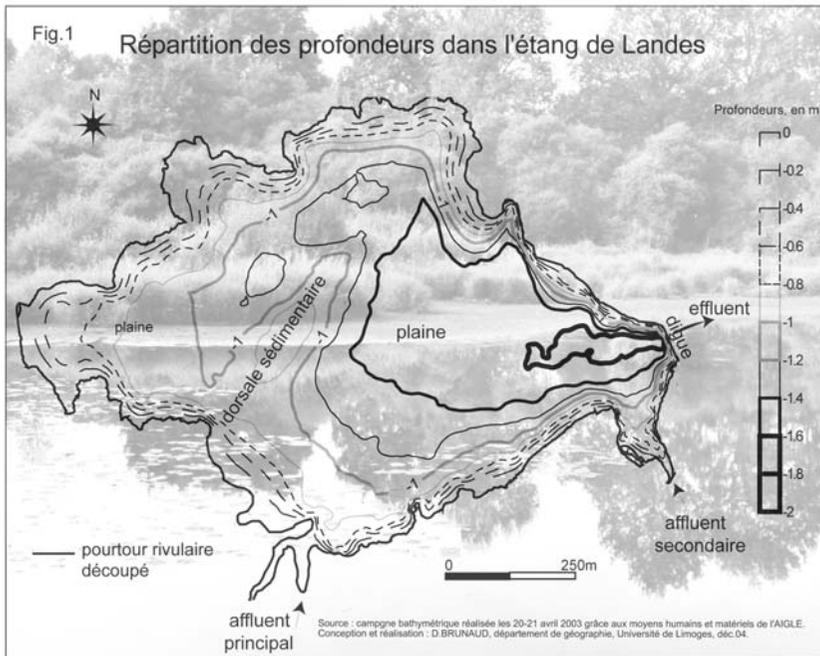
ci-dessus cité et de ses milieux humides ou terrestres associés, afin d'offrir son portrait à tous ses admirateurs. Nous en profiterons aussi, au travers d'allusions diverses, pour ouvrir la présentation à d'autres réflexions qui, nous l'espérons, feront l'objet de futurs articles dans EPOPS. Bienvenue donc dans le premier épisode de «*la chronique des Landes*» !

UNE VASTE CUVETTE D'EAU : Alors que la taille moyenne des étangs creusés piscicoles est de 4,5 ha (LE QUERE & MARCEL, 1999), l'étang de Landes joue d'ores et déjà l'exception avec une superficie de 102 ha. Celle-ci se manifeste concrètement sur le terrain par une longueur de 1 500 m d'ouest en est et par une étendue méridienne maximale de 1 000 m. Ces dimensions évoluent de jour en jour, augmentant ici de quelques millimètres par abrasion, diminuant là par comblement. Réunis, ces phénomènes sculptent au plan d'eau un pourtour indenté, de presque 4 km, facilement appréciable vu du ciel ! Cette spécificité des dimensions est à la fois annonciatrice d'une spatialisation tout à fait particulière des processus qui s'opère dans cet étang et de la richesse de la vie (faune et flore) qui s'y développe à foison.

UNE DEPRESSION PELLICULAIRE... : Dans les discussions, l'étang de Landes est souvent présenté comme peu profond. Mais, fallait-il encore le vérifier sans se contenter de simples prises de hauteurs d'eau à la digue de l'étang ! En avril 2004, nous avons donc engagé un sondage des profondeurs de la dépression ennoyée. L'ensemble des données obtenues au terme de deux jours intensifs de prospection nous a permis de dresser, grâce aux moyens informatiques modernes, en l'occurrence aux pointilleux systèmes géomatiques (les S.I.G.

Systèmes d'Information Géographique), des cartes et des coupes de représentation de ces profondeurs. La figure proposée permet surtout de bien matérialiser la répartition de celles-ci à l'intérieur de la cuvette. Il apparaît que la zone d'avant digue est la plus profonde, avec une concavité de 1,90 m. Ainsi, ce creux permet bien évidemment l'évacuation quasi-totale des eaux du plan d'eau lors des vidanges automnales. Ensuite, l'étang s'ouvre vers l'ouest sur une large plaine définie par des profondeurs allant de 1,80 m à 80 cm et par une pente générale inférieure à 0,4°. Ce fond se caractérise par une granulométrie sablo-vaseuse, laquelle sera d'ailleurs analysée dans les mois à venir, afin de préciser la taille des particules qui remplissent, de manière assez lisse, la dépression ennoyée. Toute inégalité de modelé préalable semble en effet être parfaitement atténuée. Seules deux petites cuvettes, situées dans la partie ouest du plan d'eau et localisées précisément grâce à la campagne de sondage des profondeurs, persistent grâce à la présence d'une dorsale sédimentaire, orientée sud-ouest/ nord-est, qui accidente la plaine avec une pente de 1,5°. Quant à savoir pourquoi l'étang de Landes ne se vidange jamais totalement à cet endroit ? Ensuite, la régression des profondeurs se poursuit de manière régulière jusqu'au littoral.

En résumé, la profondeur moyenne de l'étang de Landes est de seulement 82 cm. Rapportée à la surface du plan d'eau précédemment citée, il est évident que cet étang se distingue aussi et surtout par sa pellicularité. Le calcul de la profondeur relative moyenne en témoigne d'ailleurs fort bien au travers du très faible résultat obtenu qui est de 0,07%.



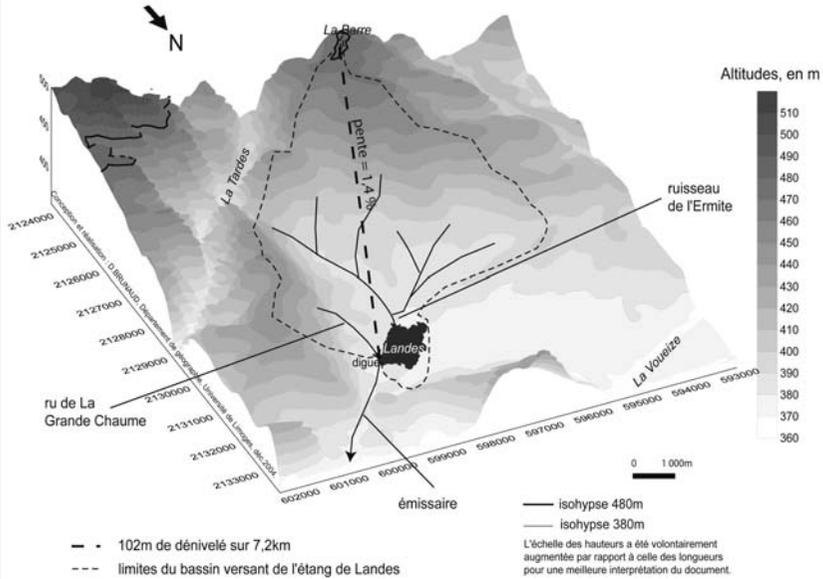
... DANS UN DOUX BER D'ALIMENTATION : Indissociable du fonctionnement aquatique de l'étang de Landes tout comme celui-là l'est de son cadre géographique, une étude de son bassin d'alimentation, situé entre les vallées de la Voueize à l'Ouest et de la Tardes à l'Est, s'avérait nécessaire, à commencer par une estimation de sa superficie. Elle fut entreprise au début de l'année 2004, consécutivement à une première délimitation en mars 2003, au travers d'une démarche scientifique allant de pratique en mesures de terrain ; car compte tenu de la topographie peu prononcée du Bassin de Gouzon déjà évoquée, les limites ne sont pas localement aisées à définir sur une simple carte de l'Institut Géographique National.

Le minutieux travail de prospection a donné une superficie de 2 394 ha que nous considérons comme définitive. S'étalant sur un peu plus de 7 km du lieu-dit La Barre à la digue de l'étang de Landes, ce bassin versant, d'un périmètre de presque 25 km, ne compte que 102 m

de dénivellation. Il en découle une pente très faible de 14‰. Ceci vient d'autant plus renforcer la distinction du plan d'eau étudié qui, contrairement à la plupart des étangs limousins localisés dans un relief martelé de massif ancien, se love dans une topographie extrêmement douce.

Le réseau hydrographique qui draine cette unité hydrologique est, lui aussi, superficiel. Les ruisseaux de l'Ermite et de la Grande Chaume, alors tributaires principal et secondaire de l'étang, sont avant tout des linéaires situés en tête de bassin, ce qui induit des flux variables en quantité, dans l'espace et dans le temps, surtout en terme d'alimentation du plan d'eau. Les niveaux d'eau des affluents s'élèvent tout aussi vite en période hivernale qu'ils régressent et même disparaissent périodiquement en période d'étiage prononcé, comme lors de l'été-automne 2003. L'alimentation de l'étang s'en trouve donc chamboulée, processus que nous aurons plaisir à présenter dans un prochain n° d'EPOPS !

Fig.2 L'étang de Landes, une cuvette ennoyée dans un doux relief du Nord-Est creusois



Cette dépendance annoncée de l'étang de Landes, de son bassin d'alimentation se matérialise fort bien par le calcul du coefficient de domination du bassin versant sur le plan d'eau. Donnant un résultat de 23,47, ce quotient reste dans la norme mondiale, mais en s'approchant de la limite supérieure de 25, il montre que la grande surface et la très faible profondeur du plan d'eau sont, en grande partie, sous la dépendance du bassin versant, que cette dernière soit envisagée en terme d'apports en eau, en nutriments, en sédiments...

CONCLUSION : Cette brève analyse, précisant quelques caractéristiques physiques de l'étang de Landes et définissant la morphométrie de son bassin versant, a non seulement pour but de faire apprécier l'aspect superficiel actuel de ces milieux, qu'ils soient aqua-

tiques ou topographiques, mais aussi de mener le lecteur et le visiteur vers une démarche de réflexion permanente.

Douceur du contexte, certes, il y a ; mais a-t-elle un lien ou même un impact avec le fonctionnement tout à fait spécifique du plan d'eau ? La morphométrie peut-elle jouer un rôle explicatif dans la présence d'une telle richesse de la vie au sein de cette cuvette ennoyée, qui fera d'ailleurs l'objet d'une reconnaissance nationale dans les mois à venir au travers d'un classement en Réserve Naturelle ? Et tant d'autres questions que ce merveilleux site creusois peut soulever... et qui n'attendent que les chercheurs passionnés [comme nous, limnologues] pour y répondre, et surtout pour participer à la garantie de sa préservation et donc de son avenir.

A tous les admirateurs et respectueux de l'étang de Landes... et aux autres !

DES MOULES !

Romuald DOHOGNE

r.dohogne@wanadoo.fr

■ Introduction

Un certain intérêt pour les moules d'eau douce, où nayades (plus évocateur), et de nombreux déplacements le long des rivières du Limousin à la recherche d'indices de présence de Loutres, de reptiles et d'amphibiens dans le cadre professionnel (G.M.H.L.) m'ont amené à réaliser quelques observations de ces bivalves. Parmi ces données, quelques-unes concernent *Unio crassus* (traduisez la Mulette épaisse) et *Margaritifera margaritifera* (la Moule perlière pour les intimes). Protégées au niveau national, inscrites à l'annexe II de directive européenne Faune Flore Habitat et peu répandues en Limousin, ces espèces font partie de la faune régionale ayant la valeur patrimoniale la plus importante. Cette petite note fait le point sur ces quelques observations et apporte quelques précisions sur la répartition régionale des deux seuls bivalves protégés du Limousin.

Les sites d'observation

De 2003 à 2005, un total de 17 sites à Mulettes épaisses et 7 sites à Moules perlières a été mis en évidence. Les découvertes concernent les cours d'eau suivant :

- pour la Moule perlière : le ruisseau de Yorieix, la Brézentine et la Sédelle (23) ; le Bandiat et un de ses petits affluents en rive droite (87), La Glane de Malesse (19),

- pour la Mulette épaisse : la Creuse, la Petite Creuse, la Brézentine, la Sédelle (23), la Benaize et l'Issoire (87).

La localisation de ces stations peut

être appréciée sur la carte 1 et le tableau 1 apporte quelques détails sur les observations. Les découvertes ne concernent que des coquilles vides (sauf exceptions), déposées sur les berges ou dans l'eau peu profonde. Le nombre d'individus dans le tableau 1 n'est donné qu'à titre indicatif.

Commentaires

Margaritifera margaritifera avait fait l'objet d'une étude de sa répartition régionale (COCHET, 1998) et 14 cours d'eau avaient été répertoriés comme abritant cette espèce. Les ruisseaux de Yorieix (23) et de la Glane de Malesse (19) n'en faisaient pas partie et il semblerait que ce soit deux nouvelles localités pour cette espèce qui aient été découvertes. L'observation du ruisseau de Yorieix ne concerne qu'un individu mort et des recherches complémentaires devraient permettre de savoir s'il existe encore ou non une population. Sur la Glane de Malesse par contre les coquilles vides d'un tout jeune individu ont été observées, ce qui prouve la reproduction récente de l'espèce sur ce site. Il semble également que le petit affluent du Bandiat (site 4) n'était également pas connu pour abriter ce bivalve. La population de ce petit cours d'eau apparaît très pauvre et semble voué à disparaître rapidement : seulement deux individus vivants ont été trouvés, le ruisseau est peu large (1 m environ, parfois moins) et paraît subir de forts étiages, les berges s'érodent en de nombreux endroits (absence d'arbres, piétinement bovins) et l'une d'elles est désherbée chimiquement.

Tableau 1. Informations sur les observations de Mulettes épaisses et de Moules perlières. Les numéros de la première colonne renvoient à la carte 1, en annexe.

Sites N°	Dates	Observateurs	Espèces	Nombres (individus)	Altitudes	Communes	Cours d'eau
1	26/08/03	R.D.	M. margaritifera	1 F	527 m	St-Sulpice-les-Champs (23)	Le Ruisseau de Yorieux
2	16/07/04	R.D.	M. margaritifera	54 Vivantes ; 4 F	290 m	Marval (87)	Le Bandiat
3	16/07/04	R.D.	M. margaritifera	4 Vivantes ; 4 V	280 m	Marval (87)	Le Bandiat
4	16/07/04	R.D.	M. margaritifera	2 Vivantes ; 2 V	230 m	Marval (87)	Affluent du Bandiat rive droite
5	11/06/04	R.D.	M. margaritifera	1 V	215 m	St-Aignant-de-Versillat (23)	La Sédelle
6	11/06/03	R.D.Y.G.	Unio crassus	4 V ; 1 F	210 m	Fresselines (23)	La Petite Creuse
7	15/5/03	R.D.	Unio crassus	1 V ; 1 F	220 m	Villard (23)	La Creuse
8	21/05/03	R.D.	Unio crassus	7 F ; 4 V	350 m	Busseau-sur-Creuse (23)	La Creuse
9	15/07/03	R.D.	Unio crassus	1 F ?	240 m	Chéniers (23)	La Petite Creuse
10	15/05/03	R.D.	Unio crassus	1 TF	225 m	Chambon-Ste-Croix (23)	La Petite Creuse
11	14/04/04	R.D.	M. margaritifera	4 F	275 m	Lafat (23)	La Brézentine
12	14/04/04	R.D.	Unio crassus	1 F	280 m	Sagnat (23)	La Sédelle
13	11/06/03	R.D.	Unio crassus	1 F	205 m	Fresselines (23)	La Creuse
14	15/04/04	R.D.	Unio crassus	1 TF	320 m	Naillat (23)	La Brézentine
15	21/05/04	R.D.	Unio crassus	1 TF	330 m	Pionnat (23)	La Creuse
16	15/05/03	R.D.	Unio crassus	2 F	220 m	Fresselines (23)	La Petite Creuse
17	06/03/04	R.D.	Unio crassus	4 F	275 m	Lafat (23)	La Brézentine
18	06/03/04	R.D.	Unio crassus	4 F	270 m	Lafat (23)	La Brézentine
19	06/03/04	R.D.	Unio crassus	4 F	280 m	Lafat (23)	La Brézentine
20	28/06/04	R.D.	Unio crassus	4 F, 1 vivant	195 m	Mézière-sur-Issoire (87)	L'Issoire
21	21/07/05	R.D.	Unio crassus	2 TF	255 m	Crozant (23)	La Sédelle
22	06/07/04	N.T.	M. margaritifera	1 TF (jeune individu)	455 m	St-Geniez-O-Merle (19)	La Glane de Malesse
23	03/09/04	R.D.	Unio crassus	1V, 5R	250 m	St-Sulpice-les-Feuilles	La Benaize
24	06/09/05	R.D.	Unio crassus	Plusieurs dizaines TF	255 m	Bonnat (23)	Petite Creuse

V : coquilles vieilles F : coquilles « fraîches ou récentes » TF : coquilles « très fraîches » ou « très récentes »
 N.T. : Nicolas Thuaire Y.G. : Yvan Grugier R.D. : Romuald Dohogne

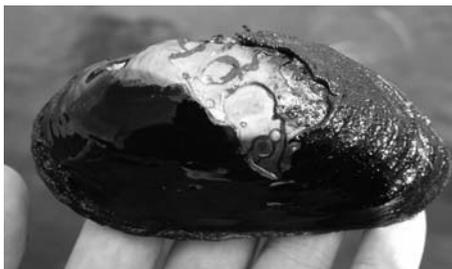


Photo 1 : Milieu de vie à *Margaritifera margaritifera* (Le Bandiat, sud 87)

L'observation la plus intéressante de *Margaritifera margaritifera* a été réalisée sur le Bandiat (photo 1), en amont de l'étang de Ballerand (Marval, 87). Lors de recherches très sommaires, 54 individus vivants ont pu être observés sur environ 250 m de rivière. De petits groupes de 2 ou 3 individus côte à côte (photo 2) étaient notés et la concentration la plus importante était de 8 individus sur un mètre carré. Le Bandiat était connu pour abriter l'espèce mais les observations ne concernaient que 2 individus (RENARD F, comme pers.), sur une partie de la rivière très fortement dégradée. Ce petit noyau de populations semble toutefois isolé et particulièrement menacé.

Les observations de *Margaritifera margaritifera* sur le bassin de la Sédelle



Photo 2 : *Margaritifera margaritifera* en position de vie (Le Bandiat, sud 87)

et de la Brézentine ne concernent que des individus morts depuis très longtemps puisque les coquilles étaient très fortement altérées et ne tenaient plus, ou presque, que par le periostracum. Ici, la présence de cette espèce sur ce cours d'eau était déjà connue par COCHET (1998) qui avait trouvé les coquilles de 40 individus sur un tronçon favorable.



Photo 3 : *Unio crassus* (La Creuse, sud 36)

La présence d'*Unio crassus* (photo 3 et 4) dans la région est attestée par quelques observations sur la Sédelle ainsi que sur la rivière Creuse (COCHET, 1998). La Mulette épaisse est également présente sur ce même cours d'eau dans le département de l'Indre (obs. pers.) mais les populations creusoises sont fragilisées par leur isolement des populations du reste du bassin de la Loire par les barrages de La Roche-Bat-l'Aigue, de la Roche-au-Moine et d'Eguzon (36).



Photo 4 : Milieu de vie d'*Unio crassus* (La Creuse, sud 36)

Le bassin versant de l'Anglin qui s'étend en majorité dans le département de l'Indre abrite des populations parfois importantes de Mulette épaisse (DOHOGNE, 2004). Ce même bassin se prolonge également en partie sur le nord de la Haute-Vienne et peut-être pourrait-on également encore y trouver des populations importantes. Pour l'instant, une seule donnée est connue sur ce secteur mais de nouvelles recherches plus approfondies seraient à mener.

Le Limousin pourrait avoir un intérêt limité pour la Mulette épaisse qui a besoin d'eau chargée en sels de calcium et qui est de ce fait plus commune sur terrains calcaires. Cette espèce est également limitée par le relief et 300 mètres constituerait la limite altitudinale de l'espèce. Ce point est intéressant dans la mesure où l'on voit dans le tableau 1 que 3 données présentées ici dépassent quelques peu 300 m, la plus élevée se situant à 354 m. Ces quelques stations auraient alors un aspect remarquable dans la mesure où elles se situeraient en limite de répartition et pourraient faire partie des stations à Mulette épaisse parmi les plus élevées. La majeure partie de la région est située au-dessus de 400 m d'altitude, ce qui pourrait naturellement restreindre la répartition régionale de cette espèce. De plus, au contraire du bassin de la Loire, le Bassin Adour-Garonne ne semble pas accueillir cette espèce. Cet autre élément réduit d'autant plus les potentialités de présence d'*Unio crassus* en Limousin. La Haute-Vienne, particulièrement sa partie nord, ouest et centrale, doit être en Limousin le département offrant le plus de potentialité de présence pour ce mollusque.

La protection de ces deux espèces nécessite des efforts parfois très importants et une restauration de la qualité des milieux parfois bien loin d'être évidente à mettre en place. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler qu'au-dessus d'1,7 mg/l de nitrate, *Margaritifera margaritifera* ne peut plus se reproduire (COCHET, 2001). *Unio crassus* semblerait moins sensible à la pollution chimique mais certaines populations isolées et déjà fragilisées pourraient être très sensibles à la dégradation de la qualité des rivières : eutrophisation, colmatage, pollution, piétinements. De plus, cette espèce ne se reproduit plus quand elle est en trop faible densité et les femelles ne peuvent, contrairement à *Margaritifera margaritifera* devenir hermaphrodites dans de telles conditions.

Ces quelques observations apportent de nouvelles précisions sur la répartition d'espèces tout particulièrement sensibles aux bouleversements qui affectent les cours d'eau. La recherche et la protection de celles-ci devraient être encouragées en raison de leur qualité d'indicateur de l'état de conservation globale des rivières.

Remerciements

Un grand merci aux observateurs qui m'ont confié les coquilles trouvées lors de leurs recherches de terrain pour identification. Remerciements particuliers à Nicolas Thuaire qui m'a transmis les coquilles de *M. margaritifera* en provenance de la commune de St Geniez O Merle (19). Merci également à Gilbert Cochet pour ces informations malacologiques.

Bibliographie

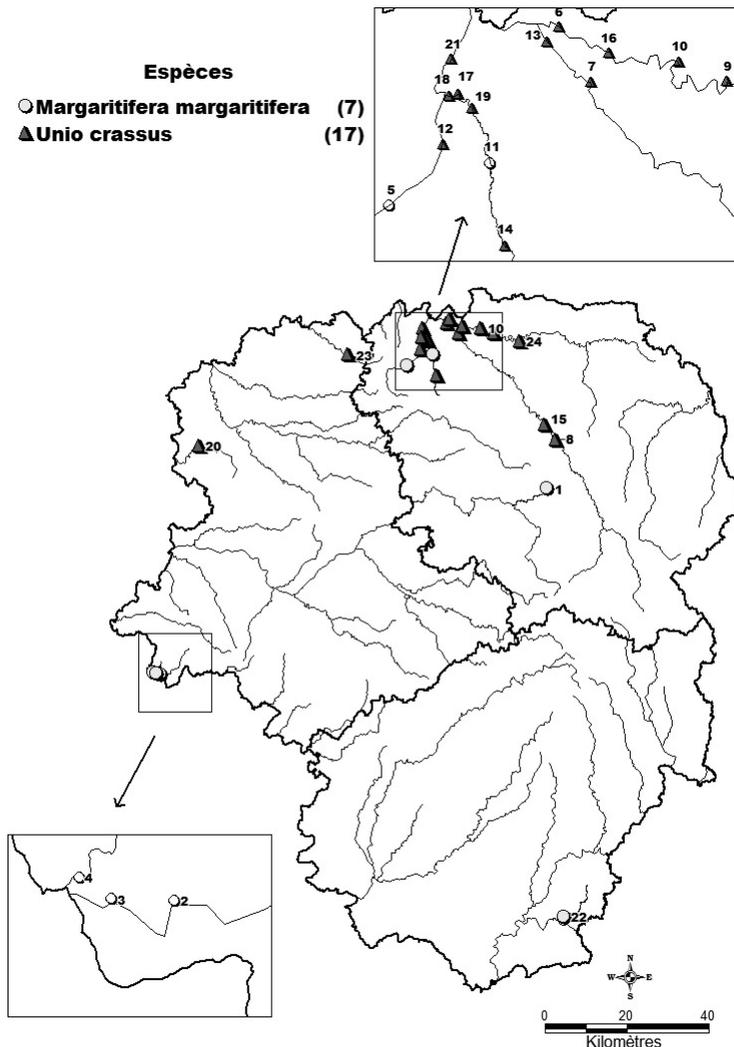
COCHET G., 1998. Inventaire des cours d'eau à *Margaritifera margaritifera* dans le Limousin. D.I.R.E.N. Limousin, 32 pp.

COCHET G., 2001. La Moule perlière, une espèce en chute. Adour Garonne revue de l'agence de l'eau n°82, 5p.

DOHOGNE R., 2004. Eléments d'informations sur la présence de la Mulette épaisse (*Unio crassus*) sur le bassin de l'Anglin, département de l'Indre. Indre Nature, rapport non publié, 11 pp.

Annexe

Carte 1. Localisation des sites d'observation d'*Unio crassus* et de *Margaritifera margaritifera*. Les numéros renvoient au tableau 1.



Le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) en Limousin.

Patrick PRECIGOUT

La centrale ornithologique de la S.E.P.O.L. nous apprend que le Chevalier guignette est le limicole le plus couramment observé dans la région.

Très peu d'individus sont observés en hiver. Seulement 16, de 1969 à 2003, ont hiverné dans notre région et seul 1 individu a hiverné deux années de suite sur l'étang de Forge-Neuve sur la commune de Meuzac. (87)

En 1999, le Guignette est vu du 17/07/1999 jusqu'au 03/03/2000 sur ce même étang. (Aurélien Dumetre, Aurélien Audevard et Stéphane Morelon) L'année suivante, il sera vu du 28/10/2000 au 13/01/2001. (Aurélien Audevard et Patrick Precigout)

Sur les 14 autres hivernants, aucun ne se situe sur le même étang.

L'hivernage en France est faible. Pour les années 1980, on estimait entre 500 à 800 individus, chiffre revu à la baisse pour les années 1990. (30 à 150 individus)

Le Chevalier guignette nous revient au mois de mars, dans la deuxième, voire troisième décade. Seules deux citations dans la première décade : le 05/03/1983 et le 05/03/1994 à Saint-Léger-Magnazeix sur l'étang de Murat (87-Gilles Mourgaud) et Azat-Le-Ris sur l'étang de Boutilly. (87-Olivier Lizot)

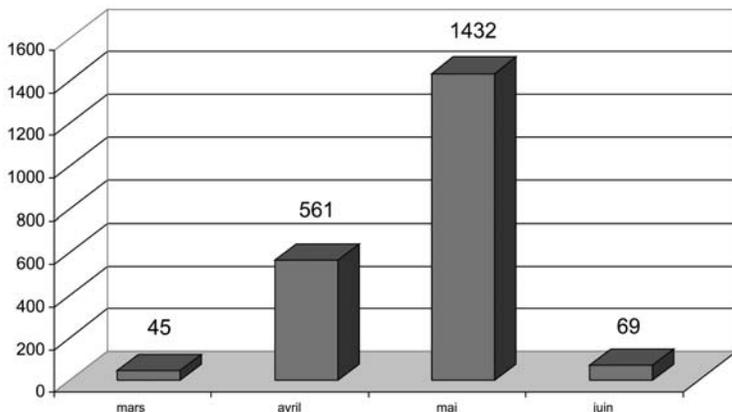
Le maximum observé en remontée fut de 30 oiseaux le 22/04/1991 à Saint-Bonnet-Briance sur l'étang de Sivergnat. (87- Guy Labidoire)

Les oiseaux vus fin juin et début juillet sont difficiles à classer. Sont-ils des retardataires en remontée ? Des nicheurs ou des individus précoces en migration postnuptiale ? L'inventaire des oiseaux de France nous indique que les premiers oiseaux en migration postnuptiale sont observés dans la première quinzaine de juillet, c'est pourquoi sur les graphiques qui suivent, j'ai arrêté fin juin la remontée pré-nuptiale et démarré début juillet la migration postnuptiale.

Le dernier en remontée est vu le 28/06/1997 à Saint-Vaury au «Masbrenier». (23-Gabriel Dubois) Les oiseaux dans la dernière décade de juin sont plutôt rares dans notre région. Seulement 5 citations de 1969 à 2004.

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre d'oiseaux observés chaque mois en Limousin. (Centrale S.E.P.O.L., 1969- 04/08/2004) Ne sont pas pris en compte dans ces données, les doublons et les stationnements plus ou moins longs : par exemple, si un individu est vu fin avril à l'étang X et revu au même endroit début mai, il est comptabilisé pour le mois d'avril.

Graphique 1



La seule preuve crédible de reproduction demeure celle obtenue par J. Penot et rapportée par DUBOIS et MAHEO, 1986 : «Il fut trouvé nicheur (un couple avec jeunes) en 1954 sur la Briance, non loin de Limoges.» (Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin)

Depuis des couples sont observés sans preuve de nidification :

14/06/1984 à Noth sur l'étang de la Grande Cazine. (23-Thierry Delemonthe)

23/06/1985 à Oradour-sur-Glane au lieu-dit

«le Mas du Puy» (87-Hugette Besse).

16/06/1988 à Jarnage sur l'étang Neuf. (23-Thierry Delemonthe)

Voire même des couples qui paradent :

15/05/1984 à Lussat sur l'étang de Tête-de-Bœuf, (23-Gilles Pallier) et revu le 01/06.

01/06/1990 à Flayat sur l'étang de la Ramade. (23-George Prudent)

09/05/1992 à Maussac sur l'étang les Marteaux. (19-Annick et Christian Doucelin)

La migration pré-nuptiale et la nidification se superposent et tous ces individus sont sûrement des migrateurs.

Nicheurs en Europe et à travers la

Sibérie, on estimait en 1986, la population nicheuse pour l'Europe à 882 000 couples dont 96% se reproduisant dans la péninsule Scandinave.

Le Chevalier guignette se reproduit sur le bord caillouteux (parfois sablonneux) des cours d'eau, quelquefois le long de canaux de drainage, ou les berges artificielles.

La ponte a lieu entre avril et juin. La femelle pond 4 œufs et les deux parents les couvent à tour de rôle pendant 21 ou 22 jours et s'occupent tous les deux des petits.

En France, la population est estimée à 500/ 600 couples en 1986 pour augmenter à 900 couples en 1996.

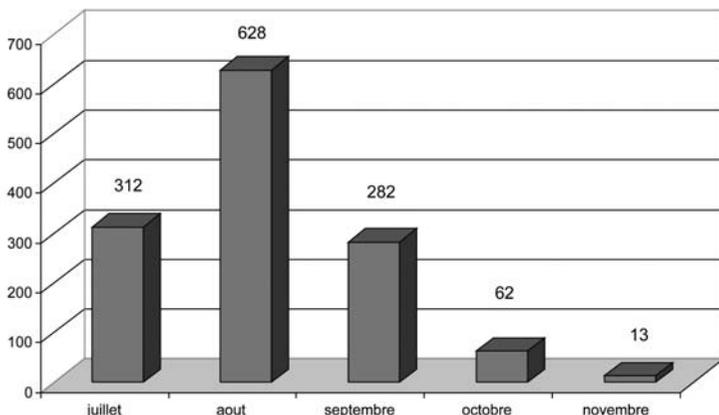
En Grande-Bretagne, 85% des adultes reviennent sur le site de nidification de l'année précédente. (HOLLAND et al., 82)

Les premiers oiseaux sont vus dès le début juillet en migration postnuptiale dans notre région.

La date la plus précoce notée est le 02/07/1994 à Coussac-Bonneval sur l'étang de Marsaguet (87-Annick Cacoye) puis la migration devient évidente les jours suivants.

Graphique 2

Migration postnuptiale



Le maximum observé à la descente fut de 64 individus le 01/08/1985 à Saint-Léger-Magnazeix sur l'étang de Murat. (87-Gilles Mourgaud)

Le Chevalier guignette hiverne au Sénégal, Mali, Côte-d'Ivoire et au Nigeria.

A noter 2 individus bagués :

- Le 18/11/1972, bagué en Suède le

28/07/1962 N° 3061445 repris à Royère-de-Vassivière au Lac de Vassivière. (23-André Servant)

- Le 15/10/1973, bagué en Angleterre le 21/07/1968 N° BE 51523 mort par électrocution au Grand-Bourg. (23-André Servant)

Bibliographie

La grande encyclopédie des oiseaux, éditions GRÜND.

DUBOIS P, LE MARECHAL P, OLIOSO G, YESOU P, 2000 - *Inventaire des oiseaux de France*, NATHAN.

YEATMAN D, BERTHELOT D, 1991- *Atlas des oiseaux de France en hiver*.

ROCAMORA G, YEATMAN D, BERTHELOT D, 1999 - *Oiseaux menacés et à surveiller en France*, S.E.O.F./L.P.O.

YEATMAN D, BERTHELOT D, JARRY G, 1989 - *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989* S.E.O.F

S.E.P.O.L. 1993 – *Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin*. Lucien SOUNY.

Petites informations diverses

RHONE-ALPES

■ Les oies en quarantaine

Dans le cadre de la campagne de prévention contre la grippe aviaire, les services vétérinaires de la ville Lyon vont capturer demain quelque 90 oies cendrées vivant en semi-liberté sur le lac du parc de la Tête-d'or. Les oies seront placées en quarantaine dans des bassins, protégés par des filets, au sein du jardin zoologique du parc. Cette mesure de confinement doit éviter une contamination éventuelle par les migrations d'oiseaux sauvages.

Publié dans : Aujourd'hui en France
du 03/11/05.



Photo Raphaël BUSSIÈRE

PAYS-DE-LA-LOIRE

■ Faites peur aux oiseaux !

La ville de la Roche-sur-Yon a lancé hier une campagne pour se débarrasser des milliers d'étourneaux qui y séjournent en faisant appel aux habitants. Du 07 au 09 novembre, les habitants sont

invités à faire du bruit avec des casseroles ou tout autre instrument au lever et au coucher du soleil. 5 000 tap-tap (appareils imitant des applaudissements) sont à disposition en mairie...

Publié dans : Aujourd'hui en France
du 03/11/05.

CHAMPAGNE-ARDENNE

■ INDESIRABLES

Face aux nuisances causées par des milliers d'étourneaux, Epernay (Marne) engage de gros moyens. Toute la semaine, des haut-parleurs diffuseront

de fortes détonations peu avant 7 heures, entre 17h30 et 18heures et aux environs de 20 heures pour les faire fuir.

Publié dans : Aujourd'hui en France
du 09/11/05

Petites informations diverses

ILE-DE-FRANCE

■ **Le retour des faucons**

Pour la première fois depuis près de soixante ans, un couple de Faucons pèlerins a pu être observé plusieurs mois d'affilée en période de reproduction près de Paris, ont annoncé hier le Centre ornithologique d'Ile-de-France (C.O.R.I.F.) et la Ligue de Protection des

Oiseaux (L.P.O.). Cet oiseau avait cessé de se reproduire en Ile-de-France depuis la fin des années 1940. Les associations ont refusé de localiser le couple pour des raisons de protection.

Publié dans : Aujourd'hui en France
du 16/11/05

AQUITAINE

■ **Trafic de palombes**

1 384 palombes plumées et stockées dans des congélateurs. Telle est l'étonnante saisie des gendarmes de Puyoô (Pyrénées-Atlantiques) chez un retraité du village. Le stock, acquis auprès de bons fusils, était destiné à la revente. Il

aurait ainsi écoulé 6 000 oiseaux par an auprès de restaurateurs, et employé deux personnes sans les déclarer. D'où sa mise en examen pour «dissimulation d'activité et de salariés».

Publié dans : Aujourd'hui en France
du 26/11/05

Synthèse des observations du 01/04/2005 au 31/10/2005

David LABIDOIRE



Photos : R. Bussièrre

Mésange bleue

Cette synthèse reprend les observations communiquées sur la liste de discussion obs-limousin et les actualités parues sur le site internet de la SEPOL (www.sepol.asso.fr).

Ces sept mois d'observations empiètent à la fois sur la migration pré nuptiale et la migration post-nuptiale.

Quelques raretés régionales sont à noter : 1 Tournepipe à collier, 1 Bécasseau cocorli, 1 Bécasseau maubèche, 1 Mouette



Photos : R. Bussièrre

Chevalier guignette

pygmée, 1 Guifette leucoptère, 5 Sternes caugeks, 1 Gobemouche à collier, 1 Cassenoix mouçheté, 1 Faucon kobez, 1 Aigle royal.

Les observations de Cigognes noires (26) et de Cigognes Blanches (36) sont nombreuses ; les palombes sont passées entre le 14/10 et le 26/10 avec un total de près de 300 000 à Flavignac ; aussi, une première vague de grues concentrées le 17/10 en soirée sur la région.

J'en profite pour vous inciter à communiquer vos données afin de rendre cette synthèse la plus intéressante possible.

Pour finir, un dicton ornitho : *noter ses obs c'est bien, les transmettre c'est mieux !* merci.



Photos : R. Bussièrre

Barge à queue noire

Grèbe castagneux <i>(Tachybaptus ruficollis)</i>	2 couples + juvs	St-Priest	14/07	(87 - St-Priest sous-Aixe - VirA)
Grèbe à cou noir <i>(Podiceps nigricollis)</i>	1	Le Theil	18/07	(19 - Neuvic - BouH)
Grand cormoran <i>(Phalacrocorax carbo)</i>	94 32 1 ad + 1 imm	Barrage de Lavaud Lac Etang des Landes	02/04 06/04 17/07	(87 - Videix-BusR) (19 - Neuvic - BayA) (23 - Lussat - VirA)
total de 902 observés sur le site d'observations de Cessaguet en Septembre - Octobre (87 - Flavignac - PreP)				
Bihoreau gris <i>(Nycticorax nycticorax)</i>	30 dont 12 juvs 1 ad	Etang des Landes Etang de Moustiers	17/07 14/08	(23 - Lussat - VirA) (87 - Verneuil-Moustiers - VirA & EyrO)
Héron gardeboeufs <i>(Bubulcus ibis)</i>	3	Etang des Landes	10/05	(23 - Lussat - LabA)
Aigrette garzette <i>(Egretta garzetta)</i>	1 2 1 1 3	Etang de Marsaguet Etang des Landes Etang de Murat La Vézère Chénérailles	23/04 15/05 14/08 28/08 31/08	(87 - Coussac-Bonneval - CouR) (23 - Lussat - BarJ) (87 - St-Léger-Magnazeix - VirA&EyrO) (19 - St-Pantaléon-de-Larche - LabD) (23 - Chénérailles - MerC)
Grande aigrette <i>(Ardea alba)</i>	1 1 avec début de plumage nuptial 1 1 1 1 dans un pré 3 en migration 1 1 1 1 1 4	Etang de la Garde Etang de la Mazère Lac la Vézère Le Pescher Cessaguet Cessaguet Grand Etang Etang de la Vôte Grand Etang Grand Etang	10/04 12/04 14/08 28/09 29/09 01/10 10/10 10/10 16/10 23/10 23/10 30/10	(87 - Oradour-St-Genest - CavP) (23 - Lussat - MerC) (87 - Azat-le-Ris - VirA & EyrO) (19 - Neuvic - DubY) (19 - Voutezac - CreD & MazS) (19 - Le Pescher - Blal) (87 - Flavignac - PreP) (87 - Flavignac - PreP) (87 - Azat-le-Ris - CavP) (19 - Toy-Viam - LabD & CorA) (19 - St-Hilaires-les-Courbes - LabD & CorA) (87 - Azat-le-Ris - FleL)
Héron pourpré <i>(Ardea purpurea)</i>	25 dont 13 juvs 3 juvs	Etang des Landes Etang de Murat	17/07 14/08	(23 - Lussat - VirA) (87 - St-Léger-Magnazeix - VirA & EyrO)
Héron cendré <i>(Ardea cinerea)</i>	12	Cessaguet	03/09	(87 - Flavignac - PreP)
Cigogne blanche <i>(Ciconia ciconia)</i>	2 2 dont 1 baguée 2 1 1 suit un tracteur 1	Limoges La Chapelle St-Priest Lycée Lavaud Cessaguet	09/04 09/04 17/04 25/04 02/05 21/08	(87 - Limoges - MerC) (19 - La Chapelle-aux-Saints - MohJ) (87 - St-Priest-sous-Aixe - PreP) (87 - St-Yrieix-la-Perche - CouR) (87 - St-Brice - BlaM) (87 - Flavignac - PreP)

	3 posées	La Cancellé	20/08	(87 - Rancon - PreP)
	1	Le Reclus	21/08	(87 - St-Yrieix-sous-Aixe - LabP)
	14 sur la journée	Cessaguet	28/08	(87 - Flavignac - PreP)
	6 posées	St-Junien	04/09	(87 - St-Junien - SotJ)
	1 posée sur un tas de compost	Bas-Félix	23/09	(87 - Verneuil-sur-Vienne - Centre Nature La Loutre)
	1	Les Rivaux	11/10	(87 - Séreilhac - LabP)
	1	Bos-Chabrol	12/10	(87 - Aixe-sur-Vienne - TeuJ)

Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	1	L'Auche	29/05	(23 - Genouilhac - NauP)
	4	Etang des Landes	10/08	(23 - Lussat - MerC&DesF)
	2	Turenne	19/08	(19 - Turenne - FouJ)
	1	Cessaguet	26/08	(87 - Flavignac - PreP)
	6	Cessaguet	27/08	(87 - Flavignac - PreP)
	2	Cessaguet	28/08	(87 - Flavignac - PreP)
	2	Cessaguet	29/08	(87 - Flavignac - PreP)
	1	Cessaguet	02/09	(87 - Flavignac - PreP)
	1	Cessaguet	03/09	(87 - Flavignac - PreP)
	2	Cessaguet	11/09	(87 - Flavignac - FleL)
	1 posée	Etang de l'Abeille	23/09	(23 - Eygurande - VarC)
	2	Signal d'Audouze	08/10	(19 - St Sétiers - AlbD)

1 posée portant une bague aux Quatres-Routes du Lot (46), bague à 25 jours le 07/07/05
en Allemagne observé par Johan Mossé

Oie cendrée (<i>Anser anser</i>)	52	Chabreyroux	05/04	(87 - Oradour-St-Genest - CavP)
	20	Cessaguet	17/10	(87 - Flavignac - PreP)
Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>)	3	Grand Etang	01/04	(87 - Azat-le-Ris - SotJ)
	4	Lac	02/04	(19 - Neuvic - BarJ)
	2	Etang des Landes	10/05	(23 - Lussat - LabA)
Canard pilet (<i>Anas acuta</i>)	1	Etang des Landes	15/09	(23 - Lussat - MerC)
Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>)	couple	Etang	11/04	(87 - Cieux - BouH)
	7 (4 m + 3 f)	Etang Neuf	19/04	(19 - Seilhac - SouP)
	6	Lac	23/04	(19 - Neuvic - BusR & DupE)
	1m en éclipse	Etang de la Mazère		(87 - St-Martin-le-Mault-MerC)
	5	Etang de Murat	30/10	(87 - St-Léger-Magnazeix - FleL)
Canard siffleur (<i>Anas penelope</i>)	6 (3 m + 3 f)	Barrage de Lavaud	18/09	(87 - Videix-SotJ)
	42 (12 m)	Barrage de Lavaud	22/10	(87 - Videix - BusR)
	1	Etang de Murat	30/10	(87 - St-Léger-Magnazeix - FleL)
Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>)	3	Etang	03/04	(87 - Cieux - BouH)
	31	Etang de Murat	07/10	(87 - St-Léger-Magnazeix - SchO)
Sarcelle d'été (<i>Anas querquedula</i>)	1	Etang des Landes	15/09	(23 - Lussat - MerC)

Nette rousse (<i>Netta rufina</i>)	1f ou juv	Etang de la Mazère	14/09	(87 - St-Martin-le-Mault - MerC)
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	1 2 30 18 45 97 7 1 centaine 6 + 30 + 20 17 posées dans un chêne à 20h15	Lac du Causse Les Coustalous Sauvagnac Aixe Cessaguet Cessaguet Fraismarais Magnac Bourg Cessaguet Chabreyroux	28/04 01/05 12/05 19/08 27/08 28/08 30/08 04/09 05/09	(19 - Chasteaux - FauB) (19 - Vars-sur-Roseix - CreD) (87 - St-Léger-la-Montagne - GerK) (87 - Aixe-sur-Vienne - PreP) (87 - Flavignac - PreP) (87 - Flavignac - PreP) (87 - Folles - VinS) (87 - Magnac-Bourg - T ulY) (87 - Flavignac - LabB) (87 - Oradour-St-Genest - CavP)
Balbusard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	1 mange un brochet sur un chêne 2 1 en pêche 1 1 avec un poisson 1 1 1 3 1 2 1 1 1	Grand Etang Lac La Vienne Lac de Bournazel Etang St Nicolas Etang des Landes Cessaguet Cessaguet le Coiroux Chabreyroux Aubazines Le Pouget Cessaguet	10/04 06/04 13/04 14/04 30/04 26/04 10/08 27/08 28/08 28/08 11/09 14/10 14/10 17/10	(87 - Azat-le-Ris - CavP) (19 - Neuviac - BayA) (87 - Isle - MerC & PreP) (19 - Seilhac - SouP) (87 - Cieux - BouH) (87 - St-Nicolas-Courbefy - GenJ) (23 - Lussat - MerC & DesF) (87 - Flavignac - PreP) (87 - Flavignac - PreP) (19 - Aubazines - MarP) (87 - Oradour-St-Genest - CavP) (19 - Aubazines - MarP) (19 - Brignac-la-Plaine - LabD) (87 - Flavignac - PreP)
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	1 immature	Cieux	15/06	(87 - Cieux - MerC)
Aigle botté (<i>Hieraaetus pennatus</i>)	1 (c + s) couple + 1 c 1 phase claire	Le Saillant Le Pouget	15/04 07/06	(19 - Allassac - LabB & LabD) (19 - Brignac-la-Plaine - LabD)
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	1 1 immature 18 16 63 dont 24 ensemble 60 (38 + 22) 20	Aixe Fréaudour Le Pouget Cessaguet Roche de Vic St-Bonnet Cessaguet	12/04 03/07 14/10 16/10 16/10 22/10 25/10	(87 - Aixe-sur-Vienne - PreP) (87 - St-Pardoux - CavP) (19 - Brignac-la-Plaine - LabD) (87 - Flavignac - PreP) (19 - Albussac - CelJ) (19 - St Bonnet-les-Tours - TeuJ) (87 - Flavignac - PreP)
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	1	Cessaguet	11/10	(87 - Flavignac - PreP)

Circaète Jean-le-Blanc <i>(Circus gallicus)</i>	1	La Betoulle	30/06	(87 - Blond - BouH)
	1	Puyrenon	19/07	(87 - Flavignac - LabB)
	3	Chabreyroux	17/08	(87 - Oradour-St-Genest - CavP)
	1	Le Pouget	24/08	(19 - Brignac-la-Plaine - LabD)
	1	Chabreyroux	11/09	(87 - Oradour-St-Genest - CavP)
Busard des roseaux <i>(Circus aeruginosus)</i>	1	Lac	27/04	(19 - Neuvic - BarJ)
	1	Aixe	09/05	(87 - Aixe-sur-Vienne - PreP)
	3 (2 m + 1 f)	Cessaguet	28/08	(87 - Flavignac - PreP)
	1	Fraismarais	30/08	(87 - Folles - VinS)
	1 m	Puy de Manzagol	05/09	(19 - Liginac - DubY & BouH)
Busard Saint-Martin <i>(Circus cyaneus)</i>	couple	Le Theil	09/04	(87 - Cieux - BouH)
Busard cendré <i>(Circus pigargus)</i>	1	Chavaignac	20/04	(87 - Peyrilhac - BouP)
	3	Chabreyroux	17/08	(87 - Oradour-St-Genest - CavP)
Autour des palombes <i>(Accipiter gentilis)</i>	couple avec 2 jeunes	Vaulry	15/06	(87 - Vaulry-BouH)
Faucon kobez <i>(Falco vespertinus)</i>	1	Chabreyroux	17/08	(87 - Oradour-St-Genest - CavP)
Faucon pèlerin <i>(Falco peregrinus)</i>	jeunes nés	carrière de Chambon	20/04	(87 - Condat - ReyA)
	3 jeunes	Turenne	27/04	(19 - Turenne - DauR)
	1	Cathédrale	12/05	(87 - Limoges - RogJ)
	1 attaque un pigeon	Limoges	01/08	(87 - Limoges - HubP)
	1 juv	Etang des Landes	10/08	(23 - Lussat - MerC & DesF)
	1	Cessaguet	17/10	(87 - Flavignac - PreP)
Faucon émerillon <i>(Falco pelegrinoides)</i>	1	Cessaguet	08/10	(87 - Flavignac - PreP)
	1	Puy de Pauliac	10/10	(19 - Aubazines - ReyA & MarP)
	1	Le Pouget	14/10	(19 - Brignac-la-Plaine - LabD)
	1	Cessaguet	23/10	(87 - Flavignac - PreP)
Faucon hobereau <i>(Falco subbuteo)</i>	1	La Garenne	05/04	(19 - Perpezac-le-Blanc - LabD)
	1	Etang des Planchettes	10/04	(87 - Azat-le-Ris - CavP)
	1	St Michel	03/05	(23 - St Michel-de-Verseix - NauD)
Caille des blés <i>(Coturnis coturnix)</i>	chant	Treignac	01/05	(19 - Treignac - HubP)
Râle d'eau <i>(Rallus aquaticus)</i>	cris	Etang des Landes	21/05	(23 - Lussat - DupE)
Foulque macroule <i>(Fulica atra)</i>	112	Etang de Murat	30/10	(87 - St-Léger-Magnazeix - FleL)

Grue cendrée <i>(Grus grus)</i>	5 posées dont 1 juv	Barrage de Lavaud	02/04	(87 - Videix - BusR)
	1 posée avec un héron	Bellac	04/06	(87 - Bellac - SprL)
	300	les Fombelles	09/10	(19 - St-Jal - ChaJ)
gros passages de plus de 20000 oiseaux observés le 17/10 entre 18h et 21h sur les 3 départements				
	800 posées	Barrage de Lavaud	21/10	(87 - Videix - LPO Champagne Ardennes)
	186 posées	Barrage de Lavaud	22/10	(87 - Videix - BusR)

Echasse blanche <i>(Himantopus himantopus)</i>	5	Etang de Menteix	13/06	(23 - Bujaleuf - GauR)
Oedicnème criard <i>(Burhinus oedicnemus)</i>	2 4 dont 2 jeunes	Bessines Bessines	16/04 21/05	(87 - Bessines - MerC) (87 - Bessines - MerC & BusR)
Petit Gravelot <i>(Charadrius dubius)</i>	2 paracent 3 1 couple 1 couple + 1 œuf 4 dont 1 juv	Grand Etang Lac Carrière Etang Barrage	01/04 02/04 10/05 11/06 21/08	(87 - Azat-le-Ris - SotJ) (19 - Neuvic - BarJ) (87 - Folles - VinS) (87 - Cieux - BouH) (87 - Videix - BusR)
Grand Gravelot <i>(Charadrius hiaticula)</i>	2	Grand Etang	01/04	(87 - Azat-le-Ris - SotJ)
Pluvier argenté <i>(Pluvialis squatarola)</i>	1 juv 1	Barrage de Lavaud Etang des Landes	18/09 08/10	(87 - Videix - SotJ) (23 - Lussat - VirA & MerC)
Vanneau huppé <i>(Vanellus vanellus)</i>	1 8 3	Carrière Cessaguet Les Vaseix	10/05 18/010 20/10	(87 - Folles - VinS) (87 - Flavignac - PreP) (87 - Verneuil-sur-Vienne - BouP)
Tournepieire à Collier <i>(Arenaria interpres)</i>	1	Etang de Bournazel	24/04	(19 - Seilhac - ChaJ)
Bécasseau maubèche <i>(Calidris canutus)</i>	1 1 juv	Lac Etang des Landes	09/05 24/08	(19 - Neuvic - GatJ) (23 - Lussat-DesF)
Becasseau Cocorli <i>(Calidris ferruginea)</i>	1 juv	Etang des Landes	24/08	(23 - Lussat-DesF)
Bécasseau sanderling <i>(Calidris alba)</i>	3	Bords de Vienne, LesGlycines	08/05	(87 - St-Junien - DouA&DouC)
Bécasseau minute <i>(Calidris minuta)</i>	1 1	Etang de Murat Etang des Landes	02/09 15/09	(87 - St-Léger-Magnazeix - MerC) (23 - Lussat - MerC)
Bécasseau variable <i>(Calidris alpina)</i>	1 en plumage nuptial 4 1	Etang des Landes Barrage de Lavaud Grand Etang	10/08 18/09 25/10	(23 - Lussat - MerC & DesF) (87 - Videix - SotJ) (87 - Azat-le-Ris - CavP)

Chevalier sylvain <i>(Tringa glareola)</i>	1	Lac de Bournazel	19/04	(19 - Seilhac - SouP)
	7	Etang des Planchettes	09/05	(87 - Azat-le-Ris - CavP)
	1	Etang de Séchemailles	08/05	(19 - Meymac - ChaG)
	1	Etang de Murat	02/09	(87 - St-Léger-Magnazeix - MerC)
Chevalier gambette <i>(Tringa totanus)</i>	2	Etang de Maubrant	19/04	(23 - Lizière - ?)
	7	Lac	27/04	(19 - Neuvic - BarJ)
	2	Grand Etang	17/09	(87 - Azat-le-Ris - CavP)
Chevalier arlequin <i>(Tringa erythropus)</i>	1	Etang de Maubrant	19/04	(23 - Lizière - MerC)
Chevalier aboyeur <i>(Tringa nebularia)</i>	1	Etang des Planchettes	10/04	(87 - Azat-le-Ris - CavP)
	3	Etang de Maubrant	19/04	(23 - Lizière - MerC)
	22	Lac	27/04	(19 - Neuvic - BarJ)
	1	Etang de Murat	14/08	(87 - St-Léger-Magnazeix - VirA & EyrO)
Chevalier guignette <i>(Actitis hypoleucos)</i>	10	Lac de Bournazel	24/04	(19 - Seilhac - ChaJ)
	6	Lac du Causse	28/04	(19 - Chasteaux - FauB)
	14	Etang de Séchemailles	08/05	(19 - Meymac - ChaG)
Barge à queue noire <i>(Limosa limosa)</i>	1	Etang des Landes	12/04	(23 - Lussat - MerC)
Courlis cendré <i>(Numenius arquata)</i>	1	Grand Etang	02/08	(87 - Azat-le-Ris - CavP)
	2	Etang des Landes	24/08	(23 - Lussat - DesF)
	1 posé	Villeneuve	23/10	(87 - Séreilhac - LabB)
Courlis corlieu <i>(Numenius phaeopus)</i>	1	Etang des Landes	21/04	(23 - Lussat - OllJ)
Bécassine sourde <i>(Lymnocyptes minimus)</i>	1	tourbière de Maillolfargueix	25/10	(87 - Bersac-sur-Rivalier - GerK)
Bécassine des marais <i>(Gallinago gallinago)</i>	1	Etang de Murat	02/09	(87 - St-Léger-Magnazeix - MerC)
	3	Etang de Murat	07/10	(87 - St-Léger-Magnazeix - SchO)
Combattant varié <i>(Philomachus pugnax)</i>	9	Etang des Planchettes	10/04	(87 - Azat-le-Ris - CavP)
	2	Etang des Landes	24/08	(23 - Lussat - DesF)
	1	Etang de la Mazère	14/09	(87 - St-Martin-le-Mault - MerC)
	1	Etang des Landes	15/09	(23 - Lussat-MerC)
Mouette pygmée <i>(Larus minutus)</i>	1	Lac	15/08	(87 - St-Pardoux - MarQ)
Mouette rieuse <i>(Larus ridibundus)</i>	7	Etang des âges	05/04	(87 - Le Dorat - CavP)
	260	Etang des Landes	12/04	(23 - Lussat - MerC)
	3	Etang	11/04	(87 - Cieux - BouH)

Goéland leucophée <i>(Larus cachinnans)</i>	1 adulte 6	Bords deVienne Laurière	07/04 10/07	(87 - Limoges - MerC) (87 - Laurière - SotJ)
Goéland sp. <i>(Larus sp.)</i>	7	Chaillac	23/10	(87 - Chaillac-sur-Vienne - BusR)
Sterne caugék <i>(Sterna sandvicensis)</i>	5	Lac du Causse	26/05	(19 - Chasteaux - LabD)
Sterne pierregarin <i>(Stena hirundo)</i>	1	Etang des Landes	15/05	(23 - Lussat - BarJ)
Guifette noire <i>(Chlidonias niger)</i>	3 5	Etang des Landes Lac du Causse	15/05 26/05	(23 - Lussat - BarJ) (19 - Chasteaux - LabD)
Guifette moustac <i>(Chlidonias hybridus)</i>	2 1 10 2 18 1 juv	Etang Etang des Landes Etang Lac Etang des Landes Etang de la Pouge	07/04 12/04 12/05 13/05 15/05 10/09	(87 - Flavignac - PreP) (23 - Lussat - MerC) (87 - Flavignac - PreP) (87 - St-Pardoux - MerC) (23 - Lussat - BarJ) (87 - St-Auvent - TeuJ)
Guifette leucoptère <i>(Chlidonias niger)</i>	1 juv	Etang des Landes	15/09	(23 - Lussat - MerC)
Pigeon colombin <i>(Columba oenas)</i>	76 128 en 2 vols	Cessaguet Chaillac	08/10 23/10	(87 - Flavignac - PreP) (87 - Chaillac - BusR)
Pigeon ramier <i>(Columba palumbus)</i>	3 300 en 50 vols	signal d'Audouze	08/10	(19 - St-Sétières - AlbD)
Total de 292 000 comptés sur le site de Cessaguet à Flavignac par Patrick Précigout jusqu'au 26/10 dont				
	37 291	Cessaguet	14/10	
	33 998	Cessaguet	15/10	
	47 000	Cessaguet	17/10	
	56 612	Cessaghet	24/10	
	14 971	Cessaguet	25/10	
	47 871	Cessaguet	26/10	
passages importants sur la même période entre Féniers (23) et le signal d'Audouze (19) observés par Dominique Albussard, total non communiqué :				
	70 000	Féniers	14/10	
	32 350	Féniers	15/10	
	31 000	Féniers	17/10	
	37 000	Féniers	26/10	
Pigeon Biset <i>(Columba livia)</i>	1	Pans	15/04	(19 - Travassac - LabB)
Tourterelle turque <i>(Streptopelia decaocto)</i>	132	Bussière	05/10	(87 - Bussière-Poitevine - CavP)

Tourterelle des bois <i>(Streptopelia turtur)</i>	2	Les Bordes	24/04	(87 - Lavignac - PreP)
	1	Oradour	24/04	(87 - Oradour-sur-Glane - BouP)
	136	Flavignac	14/08	(87 - Flavignac - PreP)
Coucou gris <i>(Cuculus canorus)</i>	chant	Sajueix	03/04	(19 - Voutezac - FacP)
Hibou moyen Duc <i>(Asio otus)</i>	1 sur un nid de corneilles	Flavignac	28/04	(87 - Flavignac - PreP)
Chevêche d'Athéna <i>(Athene noctua)</i>	1 entendue	Chaux	19/09	(19 - Liginiac - BouH)
Engoulevent d'Europe <i>(Caprimulgus europaeus)</i>	1	Pérois	11/05	(19 - Pérois-sur-Vézère - RebA)
	1	La Tranchardie	17/06	(87 - St-Yrieix-la-Perche - CelJ)
Martinet noir <i>(Apus apus)</i>	8	Aixe	15/04	(87 - Aixe-sur-Vienne - PreP)
	864 comptés en migration	Cessaguet	04/07	(87 - Flavignac - PreP)
Huppe fasciée <i>(Upupa epops)</i>	chant	St Yrieix	03/04	(87 - St-Yrieix-la-Perche - CelJ)
	Couple	Chirons	10/04	(87 - Oradour-St-Genest - CavP)
	2	Cessaguet	10/09	(87 - Flavignac - PreP)
	1	Bussiére	05/10	(87 - Bussiére-Poitvine - CavP)
Guêpier d'Europe <i>(Merops apiaster)</i>	une groupe	Lac	27/04	(19 - Neuvic - BarJ)
	Entendus	Crocq	09/05	(23 - Crocq - SEPOL)
	3	Les Chauzins	15/05	(19 - Mansac - GauR)
	découverte d'une colonie (2-4 couples)	vers La souterraine	29/05	(23 - La Souterraine - MerC)
	22 dont 10 juvs	Perpezac	29/07	(19 - Perpezac - le-Blanc - LabD)
	37 posés sur des fils	Les Pradelles	18/08	(24 - Jumilhac - GenG)
45	Gare de Meymac	05/09	(19 - Meymac - RafB)	
Pic mar <i>(Dendrocops medius)</i>	1	Lac	01/06	(87 - St-Pardoux - CavP)
Torcol fourmilier <i>(Jynx torquilla)</i>	chant	Pampelonne	19/04	(19 - St-Aulaire - FauB)
	Chant	La Lande	24/04	(87 - Compreignac - SotJ)
	2	Crocq	09/05	(23 - Crocq - SEPOL)
	1	Limoges	26/08	(87 - Limoges - VirA)
	1	Puy-Malsignat	31/08	(23 - Puy-Malsignat - Merc)
Alouette des Champs <i>(Alauda arvensis)</i>	217 baguées dans la nuit du 14-15/10	Chabreyroux		(87 - Oradour-St-Genest - CavP & BusR)
	41 baguées la même nuit dont 1 reprise baguée le 31/10/04 à Mimizan (33)	La Roche		(87 - Peyrilhac - BouP)

	2 265 en migration au cours de la journée	Cessaguet	23/10	(87 - Flavignac - PreP)
Hirondelle de rivage <i>(Riparia riparia)</i>	2 50	Etang Etang des Landes	09/04 31/07	(87 - Flavignac - PreP) (23 - Lussat - DupE)
Hirondelle de rochers <i>(Ptyonoprogne rupestris)</i>	12	Barrage de l'Aigle	23/04	(19 - Soursac - DupE & BusR)
Hirondelle rustique <i>(Hirundo rustica)</i>	345	Chabreyroux	11/09	(87 - Oradour-St-Genest - CavP)
Hirondelle de fenêtre <i>(Delichon urbica)</i>	couple nourrissant	Bussière	13/09	(87 - Bussière-Poitevine - CavP)
Pipit farlouse <i>(Anthus pratensis)</i>	1 couple 112 sur la journée	Les Jendelles Cessaguet	28/04 23/10	(19 - Ayen - FauB) (87 - Flavignac - PreP)
Pipit Rousseline <i>(Anthus campestris)</i>	2	Cessaguet	11/09	(87 - Flavignac - LabB)
Pipit spioncelle <i>(Anthus spinoletta)</i>	1 en plumage nuptial	Etang de Maubrant	21/04	(23 - Lizière - MerC)
Bergeronnette printanière <i>(Motacilla flava)</i>	3 4 ad + juvs 15 1 centaine 32	Etang Compreignac Etang des Landes Fraismarais Eang de la Mazère Grand Etang	09/04 10/04 10/08 27/08 02/09 28/10	(87 - Flavignac - PreP) (87 - Compreignac - SotJ) (23 - Lussat - MerC & DesF) (87 - Folles - VinS) (87 - St-Martin-le-Mault - MerC) (87 - Azat-le-Ris - CavP)
Martin Pêcheur <i>(Alcedo atthis)</i>	6	Etang de Murat	14/08	(87 - St-Léger-Magnazeix - VirA & EyrO)
Rosignol philomèle <i>(Luscinia megarynchos)</i>	chant 1 perché sur un fil électrique	Etang des Ages Vieilleville	05/04 11/09	(87 - Le Dorat - CavP) (23 - Mourioux-Vieilleville - SotJ)
Rougequeue à front blanc <i>(Phoenicurus phoenicurus)</i>	1	Limoges	07/04	(87 - Limoges - VirA)
Traquet motteux <i>(Oenanthe oenanthe)</i>	4 (2 m + 2 f) 1 2 1	Les Jendelles Stade Cessaguet Cessaguet	28/04 05/08 20/08 24/10	(19 - Ayen - FauB) (19 - St-Pantaléon-de-Larche - LabD) (87 - Flavignac - PreP) (87 - Flavignac - PreP)
Tarier des prés <i>(Saxicola rubetra)</i>	1 Couple 2	Flavignac Le Buisson Les Jendelles	28/04 29/04 28/04	(87 - Flavignac - PreP) (87 - Veyrac - NauD) (19 - Ayen - FauB)

	9 6 4	Cessaguet Fraismarais St-Priest	20/08 28/08 31/08	(87 - Flavignac - PreP) (87 - Folles - VinS) (23 - St-Priest - MerC)
Grive mauvis <i>(Turdus iliacus)</i>	cris 34	tourbière des Dauges Cessaguet	06/10 23/10	(87 - St-Léger-la-Montagne - GerK) (87 - Flavignac - PreP)
Grive musicienne <i>(Turdus philomelos)</i>	724	Aixe	11/10	(87 - Aixe-sur-Vienne - PreP)
Merle à plastron <i>(Turdus torquatus)</i>	7	Tourbière du Longeyroux	23/04	(19 - Meymac - BusR & DupE)
Phragmite des joncs <i>(Acrocephalus schoenobaenus)</i>	1	Etang des Landes	15/05	(23 - Lussa t- BarJ)
Cisticole des joncs <i>(Cisticola juncidis)</i>	1 2	Lande de la Flotte Tourbière du Longeyroux	26/06 19/09	(87 - La Roche-l'Abeille - BouP) (19 - Meymac - BouH & DubY)
Locustelle tachetée <i>(Locustella naevia)</i>	1 1	Etang des Landes Lande de la Flotte	24/04 26/06	(23 - Lussat-DupE & BusR) (87 - Meuzac - BouP)
Rousserolle effarvate <i>(Acrocephalus scirpaceus)</i>	chant	Etang de Boutilly	10/04	(87 - Azat-le-Ris - CavP)
Fauvette grisette <i>(Sylvia communis)</i>	chant	Flavignac	04/04	(87 - Flavignac - Pral)
Hypolaïs polyglotte <i>(Hippolaïs polyglotta)</i>	chant chant	Coussac Juillac	25/04 22/05	(87 - Coussac-Bonneval - CelJ) (19 - Juillac - CreD)
Pouillot de Bonelli <i>(Phylloscopus bonelli)</i>	chant	Chaillac	16/04	(87 - Chaillac - BusR)
Pouillot Siffleur <i>(Phylloscopus sibilatrix)</i>	chant	Etang de Boutilly	10/04	(87 - Azat-le-Ris - CavP)
Gobemouche gris <i>(Muscicapa striata)</i>	1 4 dont 2 jeunes	Les Brégères Forêt des Vaseix	27/04 17/06	(23 - Fontanières - DupE) (87 - Verneuil-sur-Vienne - NauD)
Gobemouche noir <i>(Ficedula hypoleuca)</i>	1 1 2	Berquedioude Turenne Aixe	28/04 28/04 19/08	(19 - Perpezac-le-Blanc - FauB) (19 - Turenne - DauR) (87 - Aixe-sur-Vienne - PreP)
Gobemouche à Collier <i>(Ficedula albicollis)</i>	1 m	Champagnac	26/04	(19 - Neuvic-DubY)
Mésange noire <i>(Parus ater)</i>	5 en migration	Cessaguet	14/10	(87 - Flavignac - PreP)

Mésange bleue <i>(Parus caeruleus)</i>	115 en migration	Cessaguet	14/10	(87 - Flavignac - PreP)
Mésange boréale <i>(Parus montanus)</i>	1 chant	Lac	27/04	(19 - Neuvic-BarJ)
Pie-grièche écorcheur <i>(Lanius collurio)</i>	1	Flavignac	08/08	(87 - Flavignac - PreP)
Pie-grièche à tête rousse <i>(Lanius senator)</i>	1 1 1 f + 2 juvs 1 juv 1 juv	Puyrenon Etang des Planchettes Etang de l'Age St-Priest Jouac	15/04 09/05 14/08 31/08 02/09	Flavignac (87 - Flavignac - PraL) (87 - Azat-le-Ris - CavP) (87 - Le Dorat - VirA & EyrO) (23 - St-Priest - MerC) (87 - Jouac - MerC)
Pie-grièche grise <i>(Lanius excubitor)</i>	4 1 couple attaque une bondrée 1 1	Crocq Tourbière du Longeyroux Fraismarais Fraismarais	09/05 13/05 13/07 27/08	(23 - Crocq - SEPOL) (19 - Meymac - BarJ) (87 - Folles - VinS) (87 - Folles - VinS)
Corbeau freux <i>(Corvus frugilegus)</i>	2 48	Cessaguet St-Bonnet	17/10 22/10	(87 - Flavignac-PreP) (19 - St Bonnet-les-Tours - TeuJ)
Loriot d'Europe <i>(Oriolus oriolus)</i>	chant Couple nourrissant 3 jeunes	Chaillac La Pagnade	16/04 13/07	(87 - Chaillac - BusR) (87 - Aix-sur-Vienne - PraA)
Tarin des aulnes <i>(Carduelis spinus)</i>	286 sur la journée	Cessaguet	23/10	(87 - Flavignac - PreP)
Bec-croisé des sapins <i>(Loxia curvirostra)</i>	18	Tourbière de Négarioux	23/04	(19 - Peyrelevalde - DupE & BusR)
Cassenoix Moucheté <i>(Nucifraga caryocatactes)</i>	1	Meymac	11/10	(19 - Meymac - VilO)
Bruant proyer <i>(Miliaria calandra)</i>	1 3 mâles 1	Les Jendelles Bessines Puynemard	28/04 13/05 15/05	(19 - Ayen - FauB) (87 - Bessines - MerC) (87 - Aix-sur-Vienne - LabB)
Bruant des roseaux <i>(Emberiza schoeniclus)</i>	3 1	Barrage de Lavaud Cessaguet	22/10 11/10	(87 - Videix - BusR) (87 - Flavignac -PreP)

Observateurs :

Albessard Dominique (AlbD), Barry Philippe (BarP), Bayle Arnaud (BayA), Blavignac Isabelle (Blal), Boulesteix Pascal (BouP), Bourdin Hugo (BouH), Blanchet Mathieu (BlaM), Bussière Raphael (BusR), Cavalin Pascal (CavP), Célérier Jean-Michel (CelJ), Centre Nature la Loutre Chassagnard Gaston (ChaG), Chastanet Jean-Marie (ChaJ), Coutant Régis (CouR), Coriveau André (CorA), Crémoux Danielle (Créd), Dauriac Roger (DauR), Desage Fabrice (DesF), Dubois Yves (DubY), Dumètre Aurélien (DumA), Dupoux Etienne (DupE), Eyraud Olivier (EyrO), Facquet Philippe (FacP), Faurie Bernard (FauB), Fleytou Ludovic (FleL), Fournière Jean Claude (FouJ), Geneste Guillaume (GenG), Guerbaa Karim (GueK), Hubert

Philippe (HubP), Labidoire Bruno (LabB), Labidoire David (LabD), Labidoire Patrick (LabP), Labrousse Arnaud (LabA), LPO Champagne Ardennes, Marquet Quentin (MarQ), Marthon Pierre (MarP), Mazeaud Serge (MazS), Mercier Christophe (MerC), Morelon Stéphane (MorS), Mosse Johan (MosJ), Nauron Pascal (NauP), Naudon David (NauD), Ollier Jean-Pierre (OllP), Pradier Isabelle (Pral), Précigout Patrick (PreP), Reboux Aurelien (RebA), Roger Jérôme (Rog J), Sautour Jean-Christophe (SauJ), Salesse Arnaud (Sala), Schiltz Olivier (SchO), Soulier Pierre (SouP), Teulière Jean-Michel (TeuJ), Tuloup Yves (TulY), Variéras Christian (VarC), Villa Olivier (ViO), Vincent Sylvain (VinS), Virondeau Anthony (VirA)



Photos : R. Bussière

Mouette rieuse



Photos : R. Bussière

Aigrette garzette



Photos : R. Bussière

Tourterelle des bois



Photos : R. Bussière

Goeland cendré



Lu dans les revues

Bruno LABIDOIRE

La maladie de Lyme, les oiseaux et les ornithologues.

Lu dans *Nos Oiseaux*, la revue de la société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. Volume 52/3, N°481, Septembre 2005.

D'après un article de François Burnier. *Oiseaux migrateurs, tiques, bactéries et ornithologues...* 155-158

La maladie de Lyme est transmise par une bactérie (*Borrelia burgdorferi*) qui parasite les tiques. Les tiques infectées font passer directement le microbe par leurs morsures car elles se nourrissent du sang de leurs hôtes. On estime que 5 à 50% des tiques qui fréquentent nos bois sont porteuses de la bactérie. L'ornithologue de terrain doit donc être vigilant d'autant plus qu'il n'existe pas de vaccin efficace et que la première infection n'immunise pas. Les premiers symptômes sont des rougeurs qui disparaissent toutes seules au bout de quelques jours mais dans les mois voire les années qui suivent des troubles neurologiques et dermatologiques peuvent devenir irréversibles. Pas de panique, certains antibiotiques sont efficaces dans les premiers jours de l'infection. Il est conseillé de se protéger avec des habits adéquats (bottes...) et de recher-

cher les tiques sur le corps après une ballade. Elles doivent être arrachées avec une pince afin de ne pas les écraser, ce qui évite d'injecter leur salive dans la plaie. Si la tique reste moins de 24h sur le corps le risque de contamination est faible.

Comme les hommes les oiseaux peuvent être infectés. Des études récentes concernant des Grives mauvis paraissent montrer que le stress suscité par une migration sur une longue distance soit capable de réactiver l'infection chez ces oiseaux. Les tiques qui se fixent sur les mauvis pendant les périodes migratoires auraient donc plus de chances d'être infectées à leur tour. Ce doit être le cas pour d'autres migrateurs.

N.B. : En fait, il ne faut pas «arracher» les tiques mais les «dévisser», avec un «tire-tique» ou des pinces fines afin d'en retirer la tête.

Actualités diverses: Les gypaètes dans les Alpes, la liste rouge des oiseaux menacés et l'effondrement des populations de vautours en Afrique de l'Ouest.

Lu dans Nos Oiseaux, la revue de la société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. Volume 52/3, N°481, Septembre 2005.

D'après plusieurs notes des brèves. 191-192

Dans les Alpes, 8 jeunes Gypaètes barbus ont été réintroduits pendant l'été 2005 (Mercantour, Suisse, Autriche et Haute-Savoie). Une centaine d'individus fréquentent aujourd'hui l'arc alpin dont 15 couples cantonnés durant l'hiver 2004/2005 mais seulement 10 sont en âge de se reproduire, il ont élevé 7 nichées avec succès.

Dans sa liste rouge des oiseaux menacés dans le monde en 2005, Birdlife international souligne la détérioration du statut de trois espèces : le Rollier d'Europe, la Sittelle de Krüper et le Milan royal.

Un comptage réalisé en 2003/2004 par G. Rondeau et J.-M. Thiollay sur un transect de 7000 km traversant le Burkina Faso, le Mali et le Niger a donné des résultats catastrophiques pour 4 espèces de vautours : le Vautour africain, le Vautour oricou, le Vautour de Rüppel et le Vautour à tête blanche. Par rapport à un comptage effectué en 1969/1970, la chute des effectifs est supérieure à 95 % ! Plusieurs raisons sont avancées : des carcasses de plus en plus rares, l'utilisation du DDT, la chasse et autres persécutions.

La vie des jeunes Faucons hobereaux après leur envol devient un peu moins mystérieuse.

Lu dans Alauda, revue internationale d'ornithologie. Volume 73, N°1, 2005.

D'après un article de Christian Dronneau et Benoît Wassmer. **Le comportement des jeunes faucons hobereaux après leur envol. 33-52**

Très peu d'études se sont intéressées à cette période de la vie des hobereaux. Celle-ci s'appuie sur des données collectées entre 1982 et 2000 en Alsace mais surtout sur une période de suivi intensif entre 1983 et 1989 pour 45 familles.

Voici quelques résultats :

- date moyenne de l'envol le 19 août (extrêmes : 5 août et 17 septembre).
- date moyenne de départ du site de nidification des jeunes le 21 septembre (extrêmes entre le 3 septembre et le 3 octobre).
- dernier couple observé sur un site de nidification le 28 septembre.
- à partir de 8/10 jours après l'envol, les jeunes savent parfaitement chasser les insectes.
- les jeunes ne savent pas (ou à peine) chasser les oiseaux lorsqu'ils partent en migration.
- les jeunes délaissent complètement le nid pour consommer les proies apportées par le mâle.
- à partir de 11 jours, les jeunes vont à la rencontre des adultes pour attraper les proies transmises en plein vol (oiseaux le plus souvent).
- les jeunes poussent des cris en série

très forts et rapides et audibles à 1 km au moment du nourrissage (très bonne période pour repérer les sites de nidification).

- après 25 jours, les jeunes peuvent houspiller les corvidés et les rapaces mais c'est loin d'être systématique.
- les jeunes sont très attachés à leur site de nidification jusqu'à leur départ en migration, ils se perchent pour se reposer à moins de 100 m du nid et ne s'éloignent pas au delà de 1000 m du nid pour chasser.
- des jeunes volants peuvent être adoptés par un autre couple.
- l'aide à l'élevage par un immature ou un autre adulte est possible.

Dans leur discussion les auteurs montrent que "dans sa biologie de reproduction le Faucon hobereau semble se caractériser comme une espèce insectivore", il semblerait aussi que les jeunes ne capturent les oiseaux de façon régulière que lorsqu'ils se reproduisent pour la première fois.

Modifications des stratégies migratoires de la Grue cendrée en Europe de l'ouest.

Lu dans "La Grue cendrée, histoire naturelle d'un grand migrateur". Un livre de Laurent Couzi et Pierre Petit. Editions sud-ouest, 2005, 189 pages.

Cette monographie indique une foule

d'informations sur le statut actuel de la Grue cendrée.

L'effectif total de l'espèce est estimé à un peu moins de 350 000 oiseaux dont 150 000 en Europe de l'ouest (Suède, une partie de la Finlande, pays Baltes, Pologne, Est de l'Allemagne, Norvège...).

La voie de migration occidentale est aujourd'hui empruntée par près de 150 000 oiseaux soit presque la moitié de l'effectif mondial de l'espèce et la voie orientale (ouest de la mer noire) par 90 000 oiseaux (il existe d'autres voies dans le centre et l'est de l'Asie, notamment en direction de la Chine).

La phénologie de la migration en Europe de l'ouest s'est transformée de façon évidente cette dernière décennie : les grues partent plus tard en migration en automne et reviennent plus tôt sur leurs sites de nidification au printemps.

En automne on peut distinguer trois phases dans la migration : une première assez importante les derniers jours d'octobre, une seconde qui mobilise l'essentiel des effectifs en novembre (pic vers le 15/11) et la dernière qui est devenue habituelle en décembre. Au mois de janvier il n'est plus rare d'observer des grues se déplaçant en France vers leurs quartiers d'hivernage en Champagne et dans les Landes. L'hivernage en France concerne entre 40 000 et 50 000 oiseaux (seulement 5000 en 1988/89). L'hivernage au Maroc

très important au XIX^{ème} siècle (voire majoritaire) ne concerne plus que quelques centaines d'oiseaux.

Au printemps on constate une avancée d'une dizaine de jours des gros départs vers les sites de reproduction. Après le 10 mars, les gros effectifs en déplacement se font de plus en plus rares. D'ailleurs les couples reproducteurs arrivent environ une semaine plus tôt dans leurs tourbières en Suède.

Plusieurs hypothèses sont avancées sans que l'on sache vraiment laquelle est déterminante : le manque d'alimentation sur les sites d'hivernage (c'est le

cas à Gallocanta en Espagne et pour une partie des sites français), les dérangements et le réchauffement climatique. Les fortes gelées dans le nord de l'Europe arrivent plus tardivement en automne et s'arrêtent plus tôt au printemps.

La fin de la "migration postnuptiale" (groupes victimes d'un coup de froid en Champagne ou en Allemagne) et le début de la migration pré-nuptiale peuvent dorénavant presque se chevaucher !



Photos : R. Bussière

Grues cendrées

Site internet de la SEPOL

<http://www.sepol.asso.fr/>

Conçu avec la volonté de permettre aux adhérents d'intervenir toujours mieux dans la vie de la SEPOL et de mettre un maximum d'informations et de documents pratiques à la portée de chacun, le site offre dorénavant l'accès aux résumés de compte rendus de CA et la possibilité de contacter les administrateurs.

L'Atlas

Concernant l'enquête atlas et dans l'attente du prochain Epops, (dont on espère une publication avant le printemps, mais des problèmes de trésorerie sont toujours possibles) retrouvez le premier bilan et les derniers détails de l'enquête dans la rubrique «enquête». Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de se connecter, vous pouvez obtenir des compléments d'information sur le protocole en contactant une des personnes suivantes (secrétaires de saisie) :

André Coriveau	Corrèze	05 55 23 16 84
Danielle Crémoux	Corrèze	05 55 25 17 33 (ou = 06 78 13 78 31)
Olivier Villa	Corrèze	05 55 93 21 83
Pascal Nauron	Creuse	02 54 30 06 12
Jean-Michel Célérier	Haute-Vienne	06 82 38 51 40
Robert Gauthier	Haute-Vienne	05 55 79 68 03
Philippe Hubert	Haute-Vienne	05 55 37 49 16
Stéphane Morelon	Haute-Vienne	05 55 71 78 17

CONSIGNES DE RÉDACTION D'ARTICLES POUR EPOPS.

[Textes]

Au format RTF ou DOC (Word).

Mettre les noms d'espèces (en latin) en italique. Ne pas écrire de texte directement en majuscule. Pour les textes désirés en gras ou soulignés ne pas oublier de le mentionner. Pas d'autres enrichissements (titres élaborés etc.)

N'utiliser que des caractères noirs à l'exception des positionnements de graphiques et tableaux. (cf. tableaux et graphiques)

Utiliser la police «Arial» à 10 pt.

Ne pas utiliser deux tabulations de suite, les régler à la position voulue. (Grâce aux règles. cf. aide de Word – F1)

Passer l'article au correcteur d'orthographe (F7)

[Tableaux et graphiques]

A faire avec Excel ou Illustrator (Sauf les très petits tableaux qui peuvent être faits directement sous Word, à condition de ne pas utiliser plusieurs tabulations de suite !!!).

Dans la mesure du possible ne placer qu'un tableau ou graphique par fichier (ça évite des erreurs possibles).

EpopS est en noir et blanc... donc ne pas mettre de couleurs mais des niveaux de gris.

Indiquer en rouge dans l'article la position du tableau ou graphique à insérer.

(en indiquant le nom du fichier où est le tableau)

exemple :

Graphique – GrafRougegorge4.XLS

Une page EpopS = 14.8 cm de large... donc un tableau de 54 colonnes ne rentrera pas...

Enrichir les tableaux comme vous voulez qu'ils sortent (fond de cellule, police, gras, italique etc.) à faire en Arial pour Excel, si graphique sur Illustrator vectoriser les polices.

[Images et photos]

Fichier au format tif, eps ou jpeg, éviter les photos déjà insérées dans Word, si possible toujours une résolution maximum (300 pixels/pouce). Faire attention au format des photos (ex. : ne pas envoyer une image de 3 cm pour une impression finale de 10 cm).

Pour les cartes FNAT, voir avec Pascal pour une résolution maximum.

Pour les cartes FNAT, toujours, utiliser des niveaux de gris au lieu des couleurs et s'assurer que les détails importants de la carte sont visibles.

[Références bibliographiques]

Suivre l'un des modèles ci-dessous :

SIRUGUE D. & BOLLACHE L., 1995.- Un cas de mélanisme chez la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) du Morvan ; *Arvicola* 7(1) : 4-5.

SAINT-GIRONS M. C., 1973. - Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée). Doin, Paris, 481p.



Direction Régionale de l'Environnement
LIMOUSIN

